

# ÉVOLUTION DES SEPT QUARTIERS PRIORITAIRES

DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE BREST MÉTROPOLE



Mars 2023

OBSERVATOIRE | Note d'analyse



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest métropole

Près d'**1 Breton** sur **10** habite au sein d'un QPV



**7 520** logements locatifs sociaux en géographie prioritaire

**1 habitant sur 5** est un enfant au sein de l'ensemble des quartiers prioritaires



Un taux de chômage **2 fois plus élevé** dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Brest



**3 fois moins** de cadres et professions intellectuelles supérieures dans les QPV que dans la ville de Brest



**Un tiers** des personnes pauvres de la ville habite au sein de l'un des 7 QPV

**46 %** des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté



**2 fois plus** de personnes sans diplômes que dans l'ensemble de la ville de Brest

Dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), les écarts sociaux entre la population et celle de la ville de Brest ne se réduisent pas sur la période récente, excepté pour le quartier de Quéliverzan Pontaniou qui semble être dans une dynamique positive. Dans les autres secteurs prioritaires, les niveaux de précarité demeurent élevés et sont en hausse, les écarts en matière d'emploi et d'insertion professionnelle se renforcent, la concentration des difficultés dans les établissements scolaires est toujours une réalité. L'occupation du parc social voit se renforcer ces spécificités.

Toutefois, quelques indicateurs montrent des aspects plus favorables : les données les plus récentes sur la demande d'emploi laissent poindre un soubresaut d'amélioration au sein des quartiers prioritaires. En effet le nombre de demandeurs et demandeuses y diminue de façon plus marquée que dans le reste de la ville et de la métropole sur la période récente.

Au-delà des moyennes, les quartiers sont marqués par de fortes disparités sociologiques et leur peuplement évolue dans des directions différentes : certains d'entre eux sont concernés par un vieillissement important de leurs habitants et sont en décroissance démographique à l'image de Kerangoff Loti et Quéliverzan Pontaniou. D'autres voient la structure des ménages muter avec une part grandissante de ménages familiaux à l'image de Pontanézen et Lambézellec Bourg.

# Avant-propos

## Un peu plus d'un Bretois sur dix habite au sein d'un quartier prioritaire de la ville

Brest métropole compte sept quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), tous situés à Brest, ville centre du territoire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, **17 146 personnes vivent au sein de l'un de ces quartiers, soit 8,2 % de la population métropolitaine et 12,3 % de la population brestoise.**

Le quartier prioritaire le plus peuplé est celui de Bellevue, avec 7 120 habitants, soit 42 % des habitant-es vivant en géographie prioritaire, suivi de Pontanézen qui compte 2 700 habitant-es. Les quartiers les moins peuplés sont Kerangoff Loti, Lambézellec Bourg et Kerourien, qui rassemblent quant à eux seulement un peu plus de 1 200 habitant-es chacun. Créés par la loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, dite loi Lamy, le contour de ces quartiers a été défini selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

En leur sein, le revenu disponible médian est beaucoup plus faible que celui du reste de la population de Brest métropole et de Brest. De fait, ce sont donc des territoires qui concentrent les fragilités et où les difficultés sociales sont liées et s'entrelient. Néanmoins, au-delà des moyennes, l'analyse montre que les QPV brestois sont marqués par de fortes disparités et évoluent de manière différenciée. C'est ce que décrit la présente publication. Elle dessine les portraits complets, et à plusieurs dimensions (logement, démographie, éducation, emploi, revenu), des habitant-es des sept quartiers prioritaires de la politique de la ville de Brest métropole et présente la façon dont chacun d'entre eux a évolué depuis la mise en œuvre du contrat de ville.

Signé en juillet 2015, ce contrat de ville 2015-2020 (prolongé jusqu'en 2023) doit permettre d'agir pour plus d'égalité sociale et territoriale, au service de la qualité de vie pour tous les habitants et habitantes. Les QPV étant tous situés dans Brest, le commentaire est orienté en les comparant davantage avec les données de la ville. Néanmoins, le niveau de Brest métropole est affiché dans les graphiques, afin de prendre en compte la réalité métropolitaine du contrat de ville.

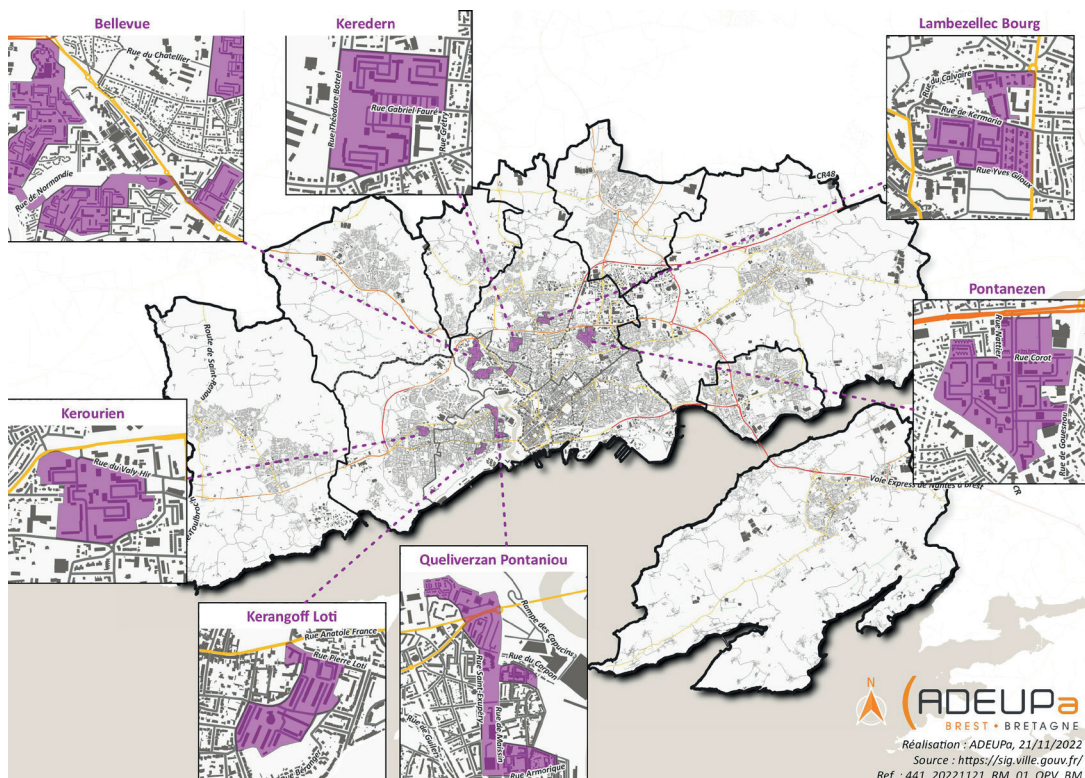
“

*Le phénomène de ségrégation socio-spatiale concerne l'ensemble du territoire national. Il est visible dans les grandes métropoles en développement comme dans les plus petites agglomérations en repli démographique, dans les territoires métropolitains comme ultramarins, quel que soit le fonctionnement local du marché de l'emploi. Phénomène puissant, il renvoie à des causalités structurelles profondes, à une multiplicité de décisions collectives et individuelles des institutions et des ménages, agrégées année après année, décennie après décennie : choix urbains, localisation et structure des logements, des services et des activités économiques, politiques d'attribution des logements sociaux, capacité des individus à choisir librement leur lieu de résidence en fonction de leurs revenus mais aussi de l'image des quartiers et des bénéfices sociaux et résidentiels escomptés.»*

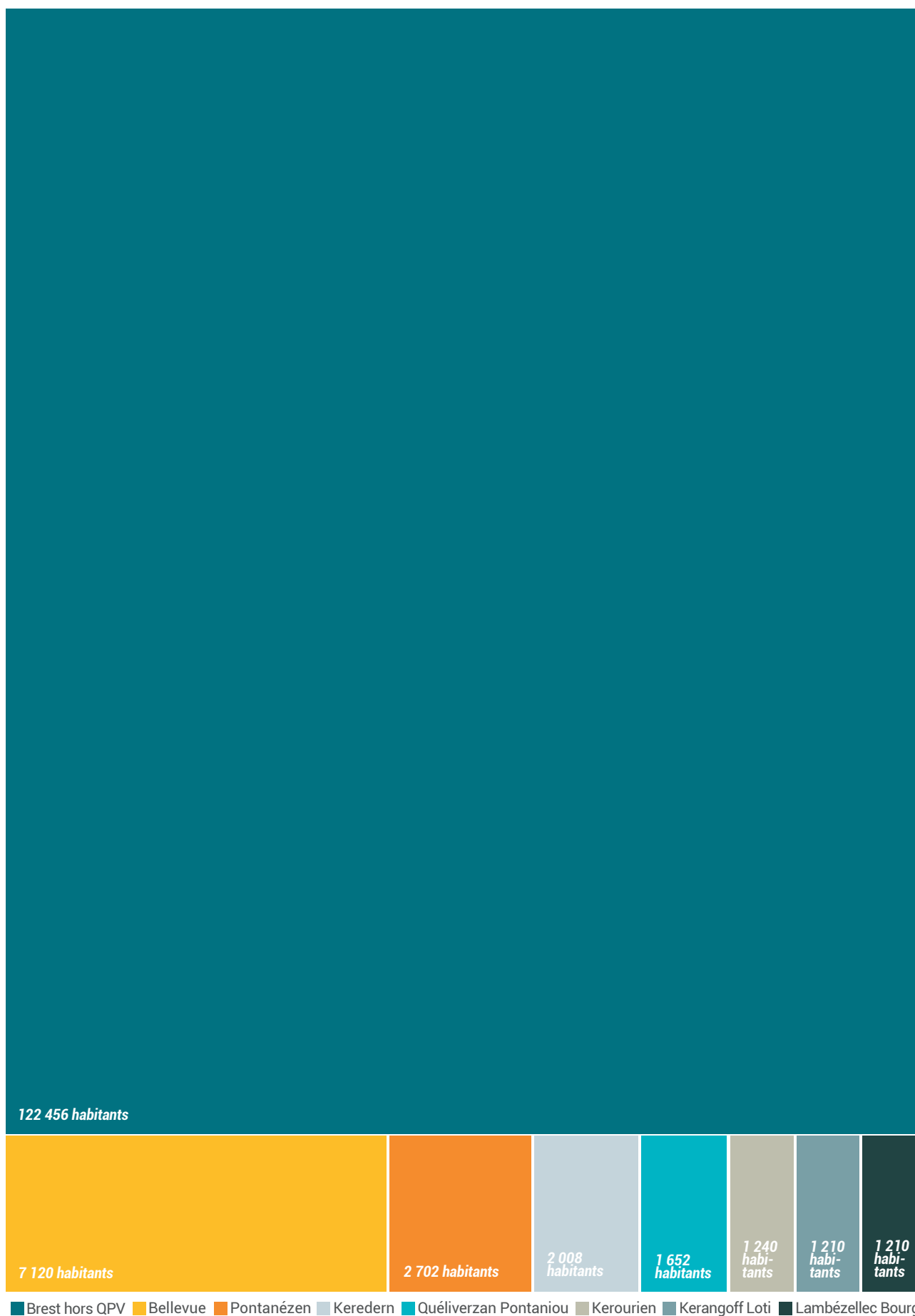
*Oliver Klein, président de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)*

*Nicolas Grivel, directeur général de l'ANRU*

## Localisation des 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville de Brest métropole



## Poids de la population des quartiers prioritaires au sein de la ville de Brest



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

# Peuplement et logement : un lien étroit au sein des quartiers prioritaires



Au sein de périmètres aussi restreints que ceux des quartiers prioritaires de la politique de la ville, et qui sont majoritairement des quartiers d'habitat social à Brest métropole, on peut affirmer que les réalités sociologiques découlent quasi-exclusivement du type d'habitat construit dans le passé. Cette partie s'attache à mettre en évidence le lien entre la typologie du parc de logements et les caractéristiques sociales et démographiques des personnes qui y vivent.

## Un parc dominé par le logement locatif social

Contrairement à ce qui peut être observé dans d'autres territoires, **les QPV de la métropole brestoise sont majoritairement des quartiers d'habitat social**. La part des logements des bailleurs sociaux dans le total des logements y est largement plus élevée qu'ailleurs. Dans les quartiers de Kerangoff Loti, Keredern et Kerourien le parc est ainsi constitué quasi-exclusivement de logements sociaux (ils représentent 95 % des résidences principales). À Pontanézen, le taux de logements sociaux atteint également 90 %, tandis qu'à Bellevue, qui est pourtant le QPV qui concentre le plus grand nombre de logements sociaux, ce taux est plus faible que dans tous les autres QPV, ce qui suggère une plus grande diversité du parc. Bellevue est d'ailleurs l'un des quartiers où le taux de ménages propriétaires de leur logement est le plus élevé (un peu plus d'un ménage sur dix), avec Lambézellec Bourg (un quart de ménages propriétaires).

Le logement social étant majoritairement du logement collectif, les logements des quartiers sont quasi-exclusivement des appartements. Il n'y a qu'à Lambézellec Bourg, Quéliverzan Pontaniou et Pontanézen que l'on trouve quelques maisons individuelles.

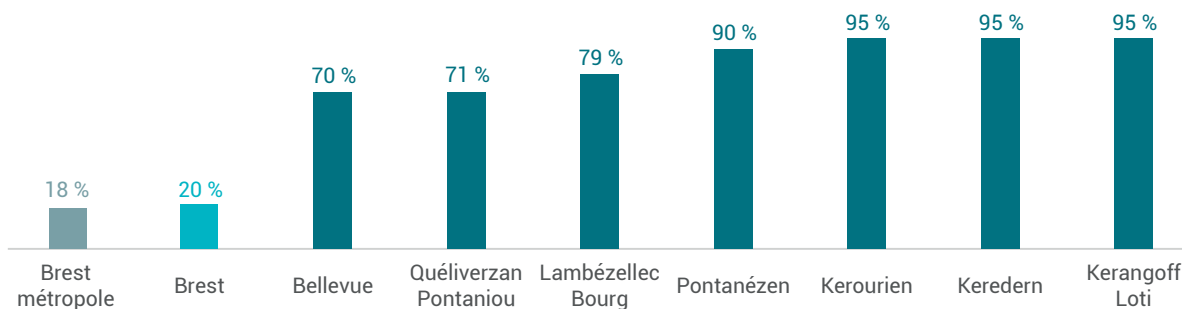
## Près de la moitié du parc de logement social brestois est situé en géographie prioritaire

Alors que les QPV accueillent 12 % des habitant·es de la ville de Brest, ils concentrent la moitié de son parc social et 39 % du parc social de la métropole. C'est davantage qu'à l'échelle nationale, où en moyenne un tiers des logements sociaux est situé en géographie prioritaire. **Cette concentration du parc social au sein des quartiers prioritaires fait du logement un enjeu majeur de la politique de la ville, en termes de mixité sociale, de qualité du bâti et de rénovation urbaine.**

Parmi les 7 520 logements sociaux situés en quartier prioritaire, 2 780 sont localisés à Bellevue, ce qui en fait le quartier prioritaire qui concentre le plus grand nombre de logements sociaux. Il faut toutefois avoir à l'esprit que c'est aussi le QPV brestois le plus peuplé, avec près de 7 100 habitant·es en 2018.

Une très large majorité (7 300 logements) du parc social situé en QPV est propriété du bailleur Brest métropole habitat (BMH). Le Logis breton (146 logements), La Foncière (54 logements) et Armorique habitat (20 logements) sont également implantés au sein des quartiers prioritaires, mais avec un nombre beaucoup plus faible de logements.

## Part des logements sociaux parmi les résidences principales



Source : RPLS 2020, Insee RP 2019 et 2018



## Des logements sociaux plutôt anciens, construits peu de temps après-guerre

Les trois-quarts des logements sociaux situés en géographie prioritaire ont été construits entre 1946 (la fin de la guerre) et 1970. Dans des quartiers comme Kerangoff Loti ou Kerourien, la totalité des logements sociaux ont été construits il y a plus de cinquante ans, contre seulement 28 % des logements sociaux de l'ensemble de la ville de Brest. **Le parc de logements au sein de ces quartiers n'a donc structurellement pas ou très peu évolué depuis plusieurs décennies.** Seul Pontanézen a connu une opération de rénovation urbaine de grande ampleur financée par l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine) entre 2006 et 2013. Toutefois, le nouveau programme national de renouvellement

urbain (NPNRU), engagé en 2019, cible deux QPV brestois : Quéliverzan Pontaniou et Bellevue, qui seront concernés par d'importantes opérations. À Quéliverzan Pontaniou, il est prévu la rénovation de 400 logements et la démolition de 99 logements au sein de la barre Maissin avec reconstruction sur site de 49 d'entre eux. À Bellevue, le programme prévoit la déconstruction de 287 logements dans le secteur de Kerbernier et la réhabilitation d'une partie des immeubles non démolis (417 logements).

### À noter

Historiquement, le concept de logement social s'est développé afin d'apporter une réponse à la crise du logement qui s'amplifie à la fin de la Seconde Guerre mondiale. À Brest, cette crise s'incarne tout particulièrement par l'habitat en baraques, qui a permis pendant un temps de loger la population dont les logements avaient été détruits. Ainsi, au 1<sup>er</sup> avril 1951, on dénombrait « 3 172 baraques assurant 4 034 logements pour 16 057 habitants soit 17 % de la population brestoise ». Il a ensuite fallu reloger ces ménages et **la plupart des grands ensembles brestois qui se trouvent dans les quartiers prioritaires actuels ont été érigés pour répondre à cet enjeu, afin d'apporter une solution aux habitants des baraques.**

*\*Source : Bruno Calvès, «Brest secret et insolite», Les Beaux Jours, 2019.*

## Nombre de logements sociaux construits par année de construction au sein des QPV

	HORS QPV	BELLEVUE	KERANGOFF LOTI	KERE-DERN	KEROURIEN	LAMBÉZELLEC BOURG	PONTANÉZEN	QUELIVERZEN PONTANIOU	ENSEMBLE DES QPV
Avant 1946	727							128	128
Entre 1946 et 1970	2 528	2 320	839	862	592	402		481	5 496
Entre 1971 et 1990	2 608	311		159			963	54	1 487
Entre 1991 et 2005	2 393	146						81	227
Après 2005	3 295	2					180		182
<b>Total de logements</b>	<b>11 551</b>	<b>2 779</b>	<b>839</b>	<b>1 021</b>	<b>592</b>	<b>402</b>	<b>1 143</b>	<b>744</b>	<b>7 520</b>

Source : RPLS 2020

## Tours de Quéliverzan en construction en 1951

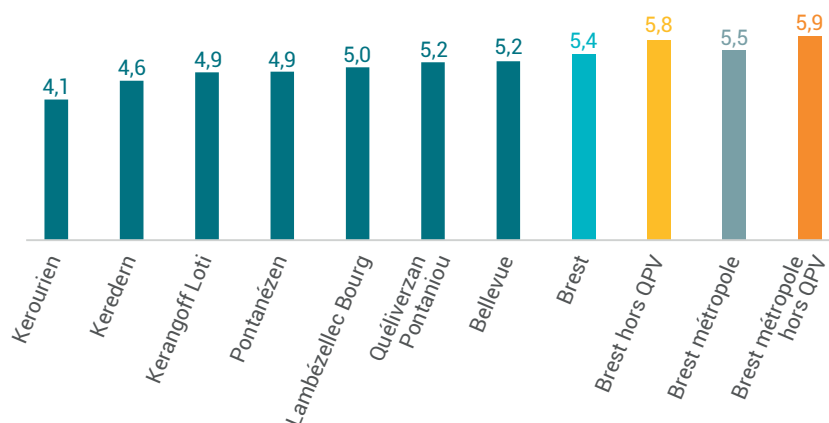


## Des loyers moins élevés au sein de la géographie prioritaire que dans le reste de la ville

En moyenne, les loyers des logements locatifs sociaux situés en quartier prioritaire sont plus bas que ceux du reste de la ville, et ce quelle que soit leur taille. **Le quartier le moins cher est celui de Kerourien** (1,3 €/m<sup>2</sup> moins cher en moyenne que dans les secteurs hors QPV) et celui le plus cher est Bellevue (0,6€/m<sup>2</sup> d'écart par rapport aux loyers hors QPV). Les loyers sont liés aux catégories de financement et à l'ancienneté des logements, l'écart constaté entre les QPV et le reste de la ville s'explique donc, en partie, par une différence dans la structure du parc dans ces différents secteurs.

Entre 2016 et 2020, les loyers ont augmenté à l'échelle de la ville aussi bien que dans l'ensemble des QPV. C'est dans le quartier de Pontanézen qu'ils ont le plus progressé avec une hausse de +0,4 €/m<sup>2</sup> en quatre ans contre +0,2 €/m<sup>2</sup> à l'échelle de l'ensemble de la ville.

Loyers moyens des logements sociaux (en €/m<sup>2</sup>)



Source : RPLS 2020

Les loyers des logements locatifs sociaux situés en quartier prioritaire sont plus bas que ceux du reste de la ville, et ce quelle que soit leur taille.





## Une typologie de logements spécifique à chaque quartier

En moyenne, les logements sociaux situés dans les quartiers prioritaires se distinguent peu des autres logements sociaux brestois en termes de typologie. Il faut analyser leur typologie à l'échelle de chaque quartier pour voir apparaître **d'importantes disparités et spécificités**. Ainsi, à Lambézellec Bourg, près des deux-tiers des logements sont des T4 et +, ce qui en fait un quartier d'accueil pour des familles avec enfants. De la même manière, à Pontanézen et Kerourien, près de la moitié des logements sont de très grands logements, alors qu'ils ne représentent qu'un tiers des logements sociaux en moyenne à Brest. À l'inverse, à Kerangoff Loti et à Quéliverzan Pontaniou, on trouve davantage de petits logements, ce qui explique le peuplement actuel de ces deux quartiers où vit une part importante de personnes seules.

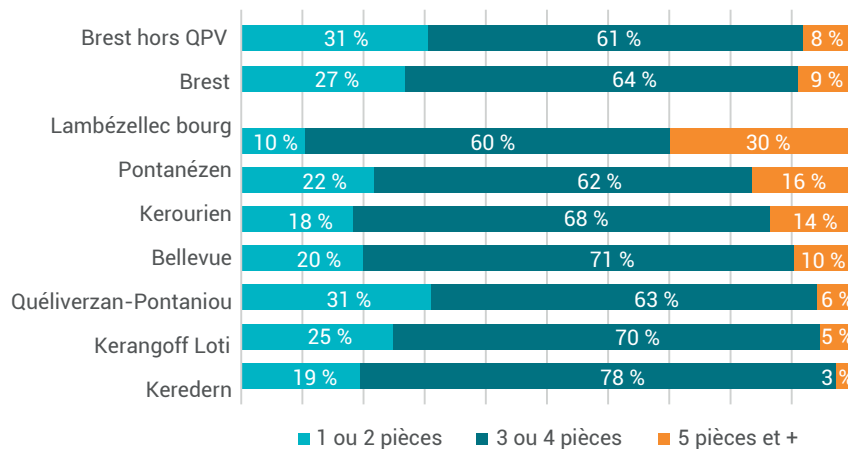
## Deux profils sociologiques distincts

Il semblerait donc que l'on puisse distinguer deux profils-types de QPV à Brest. Ces deux profils s'accordent à la typologie des logements de leur parc.

On distingue d'abord **les quartiers dans lesquels vivent davantage de familles nombreuses avec enfants**, au sein de grands logements, à l'image de Pontanézen et Lambézellec Bourg. Dans ces deux QPV, le nombre moyen de personnes par ménage est plus élevé qu'ailleurs. Alors qu'à l'échelle nationale, la taille des ménages diminue et que cette baisse est également observée à Brest, elle stagne ou augmente dans ces quartiers, confirmant leur rôle d'accueil des familles avec enfants. Les quartiers de Kerourien et Keredern sont également des quartiers familiaux.

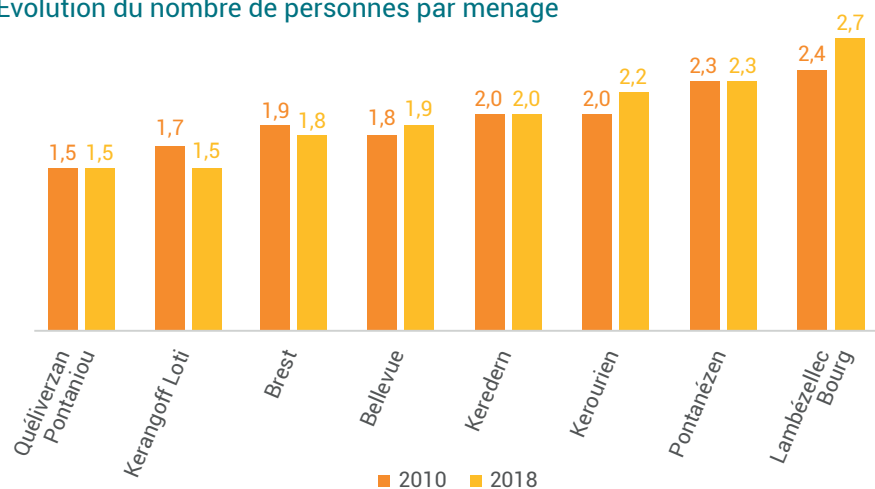
**À l'opposé, on trouve des quartiers qui concentrent davantage de petits logements et où vivent un plus grand nombre de petits ménages constitués de personnes seules ou de ménages monoparentaux** comme Quéliverzan Pontaniou et Kerangoff Loti.

## Répartition des logements du parc social par taille



Credit : Nacer Hammouni - Brest métropole

## Évolution du nombre de personnes par ménage



# Les dynamiques sociales récentes à l'œuvre



Comme évoqué précédemment, au sein des quartiers prioritaires où le parc de logements évolue peu, la typologie du parc détermine en grande partie le peuplement. La nature du parc permet de comprendre et d'apprécier les caractéristiques de la population qui y vit. Malgré tout, le peuplement de ces quartiers suit inévitablement les grandes tendances démographiques, sociales et économiques nationales telles que le vieillissement de la population, l'accroissement du nombre de ménages d'une personne ou l'augmentation de la part des ménages monoparentaux. Tous ces phénomènes sont visibles et parfois amplifiés au sein des quartiers prioritaires.

## Des évolutions démographiques distinctes selon le quartier observé

Entre 2013 et 2018, les quartiers prioritaires ont perdu près de 400 habitant-es. Alors que la population de la ville a stagné (+0,1%), celle des quartiers a baissé de -2,3 %.

Derrière cette baisse globale, on note toutefois d'importantes disparités selon les QPV étudiés : alors que le quartier de Pontanézen a vu sa population croître de près de 300 habitant-es entre 2013 et 2018, soit une croissance démographique de 12 %, les quartiers de Quéliverzan Pontaniou et Kerangoff Loti ont perdu respectivement 278 et 230 habitant-es, perdant ainsi plus d'un habitant sur dix sur la période.

La décroissance démographique se traduit par une hausse du taux de vacance des logements sociaux particulièrement marquée dans les trois quartiers qui perdent le plus d'habitant-es à savoir Quéliverzan Pontaniou, Bellevue et Kerangoff Loti. À l'inverse, elle se résorbe dans les quartiers de Lambézellec Bourg et Pontanézen, qui gagnent des habitant-es dans ce même intervalle de temps



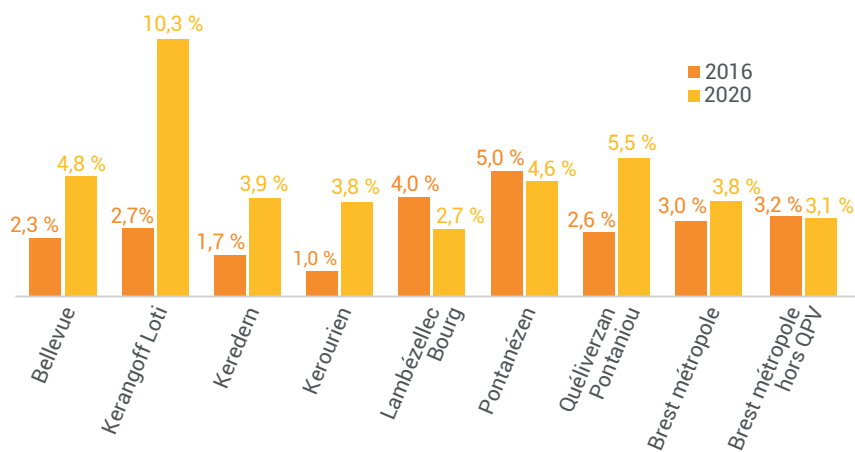
Depuis mon appartement je vois beaucoup de volets fermés toute la journée. Je ne sais pas s'ils sont vides ou que leurs occupants restent cloîtrés chez eux, mais je n'en voyais pas autant avant. »

*Habitant de Keredern*  
Extrait de l'atelier « Vieillir heureux dans nos quartiers : ça vous parle » organisé le 30 septembre 2022 dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville de Brest métropole

## Évolution de la population entre 2013 et 2018

	POPULATION MUNICIPALE (RP 2018)	POPULATION MUNICIPALE (RP 2013)	ÉVOLUTION EN %	ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HABITANTS
Lambézellec Bourg	1 210	1 168	+4 %	+42
Kerangoff Loti	1 214	1 444	-16 %	-230
Kerourien	1 240	1 205	+3 %	+35
Quéliverzan Pontaniou	1 652	1 930	-14 %	-278
Keredern	2 008	2 040	-2 %	-32
Pontanézen	2 702	2 408	+12 %	+294
Bellevue	7 120	7 357	-3 %	-237
Ensemble des QPV	17 146	17 552	-2 %	-406
Ville de Brest	139 602	139 386	0 %	+216
Brest Métropole	210 047	207 210	+1 %	+2 837

## Évolution du taux de vacance des logements sociaux entre 2016 et 2020



Source : RPLS 2016 et 2020

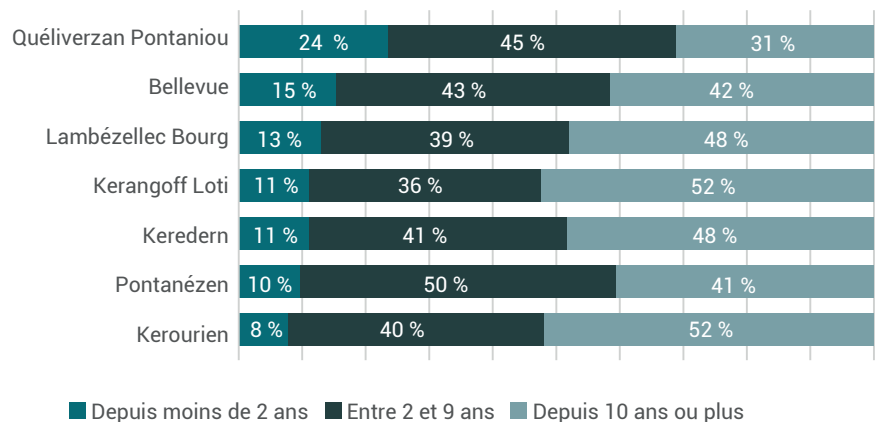


## Mobilité sociale et résidentielle : des quartiers que l'on quitte plus rapidement que d'autres

Certains quartiers prioritaires apparaissent comme des territoires d'accueil des nouveaux arrivants avec une part importante d'emménagés récents, à l'image de Quéliverzan Pontaniou où près d'un habitant sur quatre est arrivé au sein du quartier depuis moins de deux ans et Bellevue (40 % des habitants arrivés depuis moins de quatre ans). Au sein de ces deux QPV la part des ménages arrivés depuis 10 ans ou plus est plus réduite qu'ailleurs, ce qui suggère que ce sont des quartiers que l'on quitte plus rapidement.

À contrario, dans les quartiers de Kerourien et Kerangoff Loti, plus de la moitié des habitant-es ont emménagé depuis plus de 10 ans. C'est aussi dans ces deux secteurs que le taux de mobilité au sein du parc social<sup>1</sup> est le plus faible. À ce titre, dans ces deux quartiers les comportements des habitant-es correspondent à ceux observés à l'échelle nationale dans les grands quartiers d'habitat social, comme en témoigne l'extrait ci-dessous.

### Répartition des ménages selon leur ancienneté d'emménagement



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

#### Quartier de Quéliverzan Pontaniou



#### UNE POPULATION QUI TEND À L'IMMOBILITÉ

Il y a vingt ans, les grands quartiers d'habitat social représentaient des lieux d'intenses mobilités. Ils avaient ainsi une fonction essentielle de passage et de transit, avec des taux de rotation élevés, de l'ordre de 15 %, et parfois de 20 %. Récemment encore, le mouvement au sein des ZUS restait une caractéristique majeure de ces sites, comme le mentionne le rapport 2005 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles élaboré par la délégation interministérielle à la ville, qui situe ces territoires comme le type de quartier de résidence où la mobilité résidentielle est la plus forte entre 1990 et 1999. Or, la situation s'est complètement renversée depuis lors, les taux de rotation ayant perdu 2,5 points en l'espace de six ans à l'échelle nationale. A telle enseigne que sur un certain nombre de territoires, le taux de rotation dans les grands quartiers d'habitat social se situe à un niveau inférieur à celui du patrimoine situé en dehors, et annonce une occupation désormais en voie de pétrification. »

Extrait de « Evolutions démographiques des grands quartiers d'habitat social. Les représentations à l'épreuve de la réalité », Etienne Fabris et Pierre Peillon

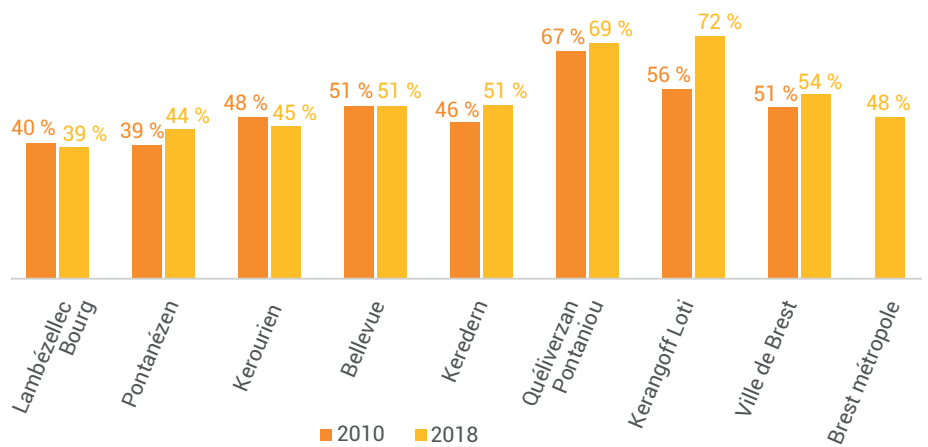
1. Le taux de mobilité, ou taux de rotation correspond au nombre de personnes ayant emménagé au cours de l'année rapporté au nombre de logements disponibles à la location.

## En moyenne, pas plus de personnes seules dans les quartiers prioritaires que dans le reste de la ville

Désormais les ménages unipersonnels constituent la majorité des ménages résidant dans les quartiers prioritaires. Leur part (53 %) est quasi-équivalente à celle de la ville (54 %). **Elle est particulièrement élevée dans deux quartiers : Kerangoff Loti et Quéliverzan Pontaniou, où plus des deux tiers des ménages sont unipersonnels.** Cela s'explique par la typologie du parc de logements, constitué en grande partie de petits logements (T1-T2). À contrario, les quartiers de Lambézellec Bourg, Kerourien et Pontanézen, où habitent davantage de familles avec enfants et constitués d'un parc de grands logements accueillent moins de 45 % de personnes seules.

Entre 2010 et 2018, la part des ménages unipersonnels a progressé de 3 points à l'échelle de la ville. **Elle a augmenté dans la plupart des QPV, excepté à Lambézellec Bourg et Kerourien.** Un quartier se démarque nettement, celui de Kerangoff Loti au sein duquel la part de ce type de ménages a fortement augmenté, de près de 15 points.

### Évolution de la part des ménages d'une personne entre 2010 et 2018



Source : Insee, Estimations démographiques 2010 et 2018

#### UN RISQUE D'ISOLEMENT PLUS IMPORTANT POUR LES HABITANTS DES QPV ?

Il faut avoir à l'esprit que l'augmentation de la part des ménages unipersonnels est un phénomène observé à l'échelle de certains QPV aussi bien qu'à l'échelle nationale, régionale ou départementale. Il est lié à trois évolutions démographiques majeures : le report par les jeunes dans l'établissement conjugal une fois qu'ils quittent le domicile parental, les ruptures conjugales plus fréquentes et enfin le vieillissement de la population qui laisse de plus en plus de personnes veuves. Ce phénomène pose de nombreux enjeux et interroge notamment la question de l'isolement social lorsque la monorésidentialité est subie.

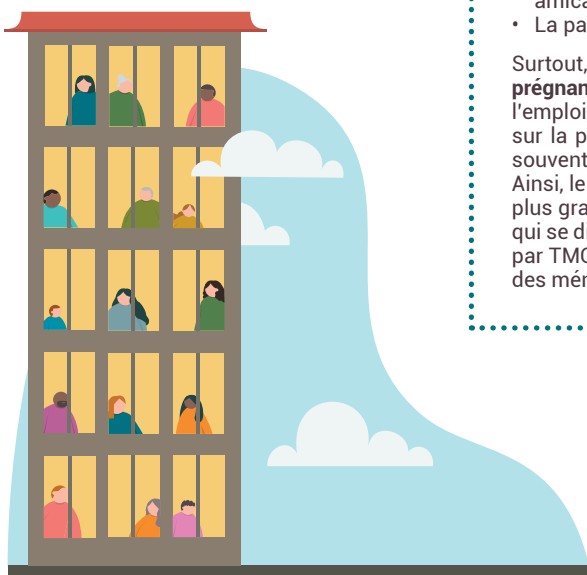
En effet, le fait d'habiter seul dans son logement ne traduit pas forcément une situation d'isolement. Le mode d'habitat représente un indicateur partiel de l'isolement, auquel il faut ajouter les dimensions relationnelles et sociales. Ce qui importe dans l'analyse des situations d'isolement, ce sont les causes et le contexte de cette solitude choisie ou subie. Dans un isolement subi et non choisi, le sentiment de solitude est plus marqué.

L'étude réalisée dans le cadre de l'[analyse des besoins sociaux du CCAS de la ville de Brest](#) a permis de distinguer ces deux réalités et d'estimer à la fois :

- La part des Brestois.es concernée par une situation objective d'isolement (13 %) (du fait de la faiblesse des relations qu'ils entretiennent avec leur réseau familial, amical, professionnel, etc.).
- La part des Brestois.es qui expriment un sentiment de solitude (9 %)

Surtout, **cette étude a montré le poids des variables socio-économiques dans la prégnance des situations d'isolement.** La faiblesse des revenus, la précarité de l'emploi, le niveau de diplôme figurent en tête des facteurs qui jouent le plus fortement sur la probabilité d'être isolé. Or les habitant.es des quartiers prioritaires sont plus souvent concernés que les autres par ces fragilités.

Ainsi, le grand quartier de Bellevue est le quartier brestois au sein duquel se trouve le plus grand nombre d'habitants en géographie prioritaire de la ville et c'est aussi celui qui se distingue par une plus grande prévalence de l'isolement dans l'enquête réalisée par TMO. Ces éléments invitent à considérer avec attention l'augmentation de la part des ménages unipersonnels au sein des QPV brestois.





## En fonction des quartiers, des profils de personnes seules variés

Alors qu'à l'échelle de la ville le profil des personnes vivant seules est relativement équilibré, les femmes représentant seulement un petit peu plus de la moitié des personnes seules (53 %), on relève d'importantes disparités en fonction des quartiers prioritaires considérés.

À Kerangoff Loti et Quéliverzan Pontaniou la majorité des personnes seules sont des hommes, plutôt jeunes car seulement un tiers des personnes seules sont âgées de 60 ans ou plus. À Kerourien, en revanche, sept personnes seules sur dix sont des femmes et plus de la moitié des personnes seules sont âgées de 60 ans ou plus. Ce sont donc plus fréquemment des femmes âgées. Ces différences ne sont pas à minimiser car elles n'impliquent pas les mêmes besoins en termes d'action publique.

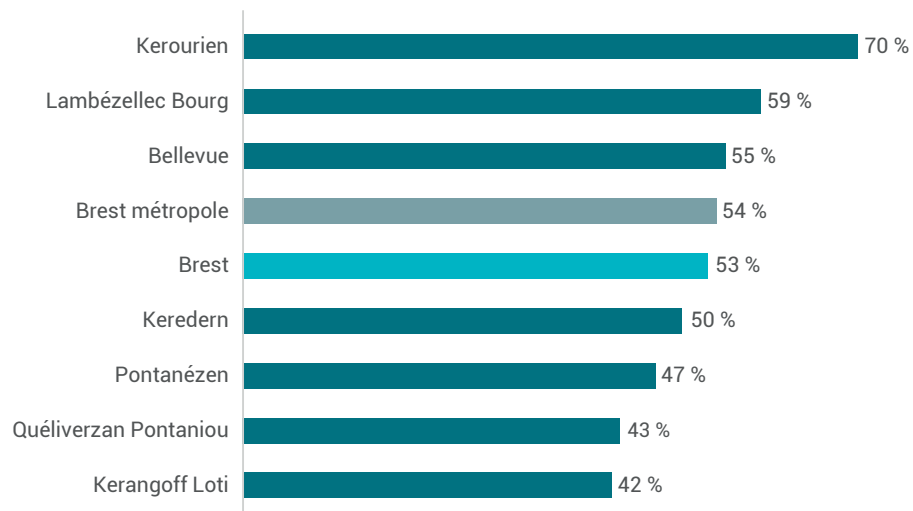
## Le parc social joue un rôle important dans l'accueil des ménages monoparentaux, à Brest comme ailleurs

Plus souvent touchés par la pauvreté (ils doivent subvenir aux besoins d'un ou plusieurs enfants sans avoir la solidarité financière d'un couple), ces ménages cherchent en priorité un logement à bas coût, ce que peut leur offrir le parc social, et cela y compris au sein de la géographie prioritaire. Parmi les sept QPV brestois, c'est dans celui de Lambézellec Bourg qu'ils sont le plus représentés, avec plus d'un ménage sur trois qui est un ménage monoparental (c'est 10 points de plus qu'en moyenne à Brest).

Dans l'ensemble des QPV brestois, la part de ménages monoparentaux progresse entre 2016 et 2020, excepté à Kerangoff Loti où elle stagne. Les quartiers de Quéliverzan Pontaniou, Pontanézen et Bellevue sont ceux où elle progresse le plus : +2 points en 4 ans. Cette tendance est générale et s'observe également sur les données nationales aussi bien dans le parc social que privé<sup>2</sup>.

2. Sur 8 millions de familles avec enfants de moins de 18 ans en 2016 en France, 1,9 million sont monoparentales, soit 23 %, contre 12 % seulement en 1990. Source : Insee

## Part de femmes parmi les ménages d'une personne

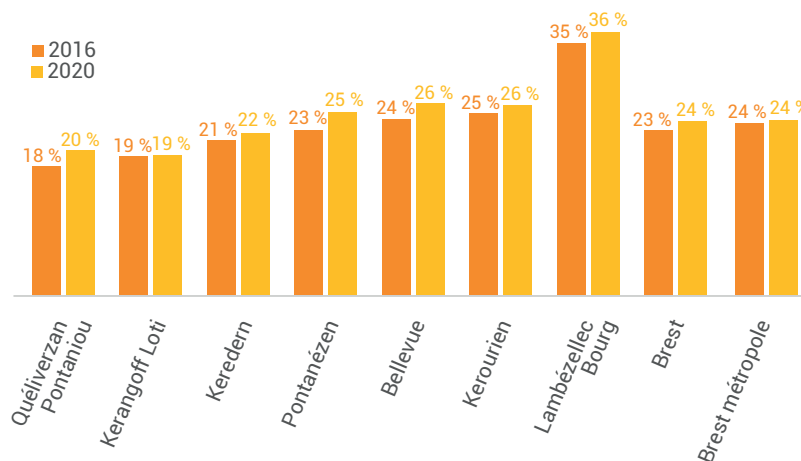


Source : Insee, Estimations démographiques 2018



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest métropole

## Évolution de la part des ménages monoparentaux au sein du parc social



Source : Insee, OPS 2016 et 2020

## Un rôle d'accueil des personnes étrangères toujours marqué et en hausse

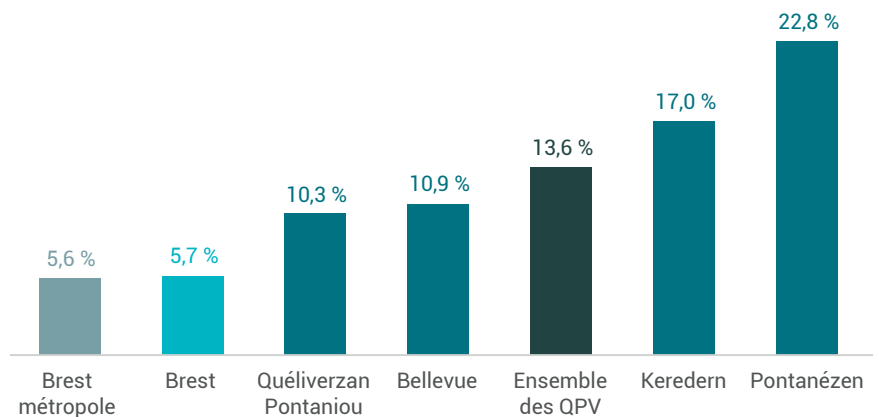
En moyenne la population étrangère est plus présente dans les quartiers prioritaires que dans l'ensemble de la ville et de la métropole. Ainsi, **au sein de la géographie prioritaire, un peu plus d'un habitant sur dix (13,6 %) est étranger, contre seulement 5,7 % des Brestoises et Brestoises.**

En raison du secret statistique, la donnée à l'échelle de certains QPV (Kerourien, Lambézellec Bourg et Kerangoff Loti) n'est pas disponible. Parmi les QPV pour lesquels on dispose de l'information, c'est dans celui de Pontanézen que les étrangères sont les plus représentées avec près d'un habitant sur quatre qui est de nationalité étrangère. À Quéliverzan Pontaniou et Bellevue, en revanche, la part d'étrangères est moins élevée que dans l'ensemble des QPV (avec un écart de près de 3 points).

**En tendance, on observe une progression de la présence des personnes de nationalité étrangère dans les quatre QPV pour lesquels la donnée est disponible.** C'est dans celui de Bellevue qu'elle progresse le plus (+6,3 points entre 2010 et 2018) et à Quéliverzan Pontaniou qu'elle progresse le moins (+3,8 points).

La population immigrée<sup>3</sup> est également très présente dans les quartiers prioritaires, qui accueillent 14,5 % d'immigrés contre 6,9 % en moyenne à Brest.

Part des personnes de nationalité étrangère dans la population



Crédit : Nacer Hammoumi - Brest métropole

3. Selon la définition de l'Insee, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. La part de la population immigrée est obtenue en divisant le nombre d'immigrés par la population municipale





Longtemps la question de la jeunesse des quartiers prioritaires a mobilisé l'attention et les moyens des politiques publiques, occultant le vieillissement rapide d'une partie de leur population\*. Pourtant, ces quartiers concentrent une population âgée pour laquelle les besoins, communs à ceux de l'ensemble de la population, seront décuplés : besoin d'adaptation des logements (dans un parc social lui aussi vieillissant), d'accès aux transports, aux commerces, aux services publics et plus globalement de prise en charge et d'accompagnement. Des besoins potentiellement amplifiés par leurs caractéristiques propres et notamment la faiblesse de leurs revenus.

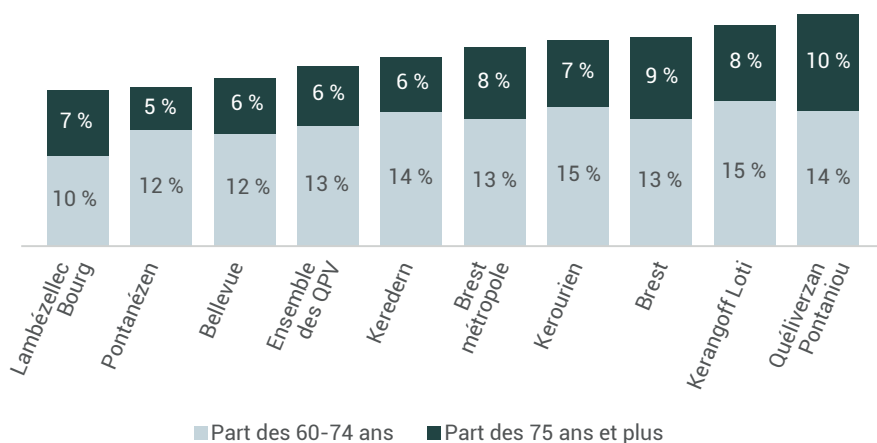
## Un habitant sur quatre est âgé de 60 ans ou plus à Kerangoff Loti et Quéliverzan Pontaniou

Globalement la population des QPV est caractérisée par sa jeunesse : la part des jeunes y est plus élevée et, à l'inverse, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus est en moyenne moins élevée dans les QPV (19 %) que dans l'ensemble de la ville (22 %). Elle est tout particulièrement faible à Lambézellec Bourg et Pontanézen. En revanche, elle est supérieure à la moyenne brestoïse dans deux quartiers : Kerangoff Loti et Quéliverzan Pontaniou.

Comme partout ailleurs, **les quartiers prioritaires brestoïses connaissent un vieillissement de leur population ces dernières années et, tout particulièrement, deux QPV, Quéliverzan Pontaniou et Kerangoff Loti, qui en huit ans ont vu le poids des séniors progresser de près de 9 points au sein de leur population.** Ce sont ceux où le vieillissement est le plus visible. Désormais, **près d'un habitant sur quatre est âgé de 60 ans ou plus dans ces deux QPV, c'est davantage qu'en moyenne à Brest.** Cela s'explique à la fois par l'avancée en âge des habitant·es et par la baisse importante du nombre de jeunes. À Kerangoff Loti, en particulier, la baisse de la population (-230 habitants entre 2013 et 2018) laisse supposer un départ important de jeunes, qui a pu modifier la structure par âge de la population en faisant grimper mécaniquement la part des séniors, sans que ces derniers soient plus nombreux.

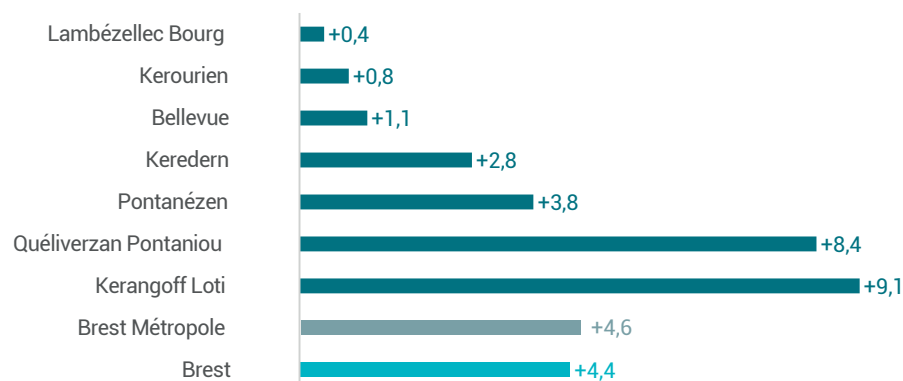
Dans les quartiers de Lambézellec Bourg, Kerourien et Bellevue, a contrario, la part de personnes âgées stagne entre 2010 et 2018.

Part des 60 ans et plus dans la population totale



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

Évolution de la part des personnes de 60 ans et plus entre 2010 et 2018 (en points)



Source : Insee, Estimations démographiques 2010 et 2018

**Globalement la population des QPV est caractérisée par sa jeunesse : la part des jeunes y est plus élevée que la part des personnes âgées de 60 ans ou plus.**

\*Source : Sur les 29 220 actions financées en 2016 dans le cadre des contrats de ville, seules 2 % concernent exclusivement des personnes âgées (même si 20,5 % des actions financées « touchent au moins une personne de plus de 65 ans »). Ces dernières se retrouvent ainsi sous-représentées aussi bien en termes de publics touchés que de budgets mobilisés. Source : CGET, (2014), « Vieillissement de la population : un processus qui touche aussi les quartiers prioritaires de la ville. », En Bref, n°44.

## Des quartiers prioritaires plus jeunes que d'autres...

Avec une présence plus importante d'enfants de moins de 15 ans, la population des quartiers prioritaires est globalement plus jeune que celle de la ville de Brest. À l'échelle de l'ensemble des QPV, ils représentent 22 % des habitant-es contre 15 % en moyenne à Brest. On note cependant une forte disparité selon les quartiers étudiés.

Les quartiers prioritaires les plus jeunes sont Lambézellec Bourg, avec près d'un habitant sur deux âgé de moins de 25 ans et près d'un tiers âgé de moins de 15 ans, et Pontanézen avec deux habitants sur cinq âgés de moins de 25 ans. Dans ces deux quartiers, la taille moyenne des ménages est nettement plus élevée qu'ailleurs (cf. page 7), ce qui permet de les caractériser comme des quartiers plus familiaux.

À Quéliverzan Pontaniou et Kerangoff Loti, en revanche, la part de jeunes de moins de 25 ans est nettement inférieure à celle de la ville. C'est aussi dans ces deux quartiers que la part d'enfants de moins de 15 ans est la moins élevée. À Quéliverzan Pontaniou, seuls 10 % des habitant-es sont des enfants de moins de 14 ans, c'est 12 points de moins qu'à l'échelle de l'ensemble des QPV et 5 points de moins qu'à Brest.

La plus faible proportion de jeunes au sein de ces deux quartiers s'observe également à travers l'indice de jeunesse qui permet de connaître le rapport entre la part des moins de 20 ans et celle des plus de 60 ans. Alors qu'on compte près de deux jeunes de moins de 20 ans pour une personne âgée de plus de 60 ans à Pontanézen et Lambézellec Bourg, le rapport est inversé à Quéliverzan Pontaniou, où le nombre de personnes âgées dépasse celui des jeunes de moins de 20 ans.

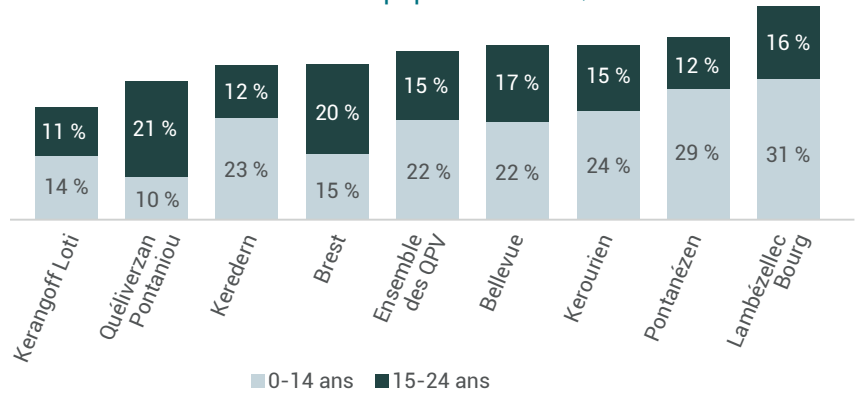
## ... mais deux dynamiques différentes observées ces dernières années

Bien que la plupart des QPV restent les réservoirs de jeunesse de la ville, on observe un changement de leur structure par âge avec une diminution du poids des jeunes dans au moins quatre d'entre eux, alors même que le taux de jeunes de moins de 25 ans stagne à Brest. La baisse la plus marquée s'observe à Kerangoff Loti, où la part des jeunes au sein de la population a baissé de plus de 10 points en huit ans. À Bellevue, Kerourien et Lambézellec Bourg, en revanche, sur la même période, la part des jeunes progresse. C'est d'ailleurs également au sein de ces trois quartiers que la part des personnes âgées de 60 ans et plus progresse le moins entre 2010 et 2018.



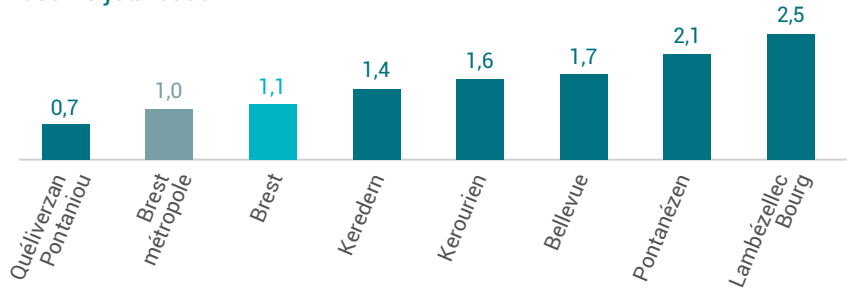
Quartier de Lambézellec Bourg

### Part des moins de 25 ans dans la population des QPV



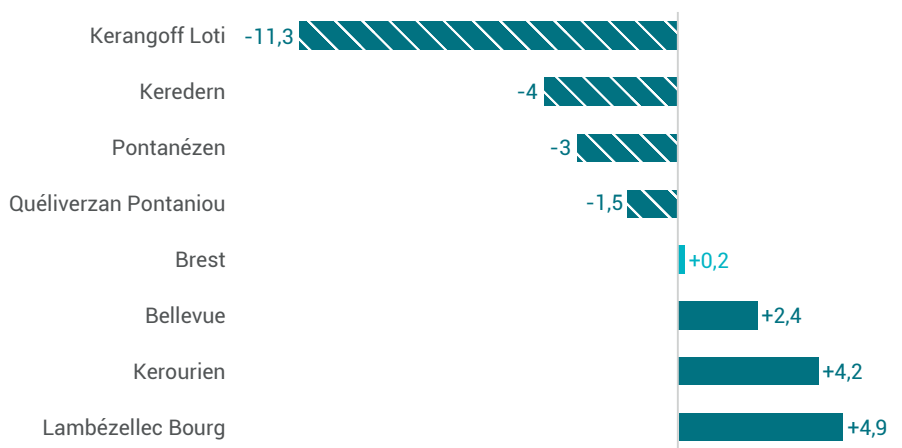
Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Indices de jeunesse



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Évolution de la part des moins de 25 ans entre 2010 et 2018 (en points)



Source : Insee, Estimations démographiques 2010 et 2018

# Éducation : une ségrégation sociale persistante



L'accès à l'éducation constitue un facteur d'égalité des chances et de cohésion sociale pour les enfants et les jeunes vivants dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Près d'une personne sur quatre a moins de 15 ans au sein des quartiers prioritaires de la métropole, l'éducation est donc un enjeu central au sein de ces territoires.

## Près d'un tiers des écoliers et écolières brestois est scolarisé dans une école située en quartier prioritaire

Les écoles maternelles et élémentaires situées au sein des quartiers prioritaires ont accueilli 3 444 élèves à la rentrée 2019, soit près d'un tiers des écolier-es brestois. Entre 2015 et 2019, ces dernières ont vu leur nombre d'élèves sensiblement augmenter en accueillant 150 écoliers supplémentaires, alors que dans le même temps, le nombre d'écoliers dans les écoles situées hors des quartiers prioritaires a fortement baissé. A l'échelle de la ville de Brest, une perte nette de plus de 650 écolières et écoliers est constatée en quatre ans.

### LES ÉCOLES SITUÉES AU SEIN DES QUARTIERS PRIORITAIRES SONT-ELLES DAVANTAGE ÉVITÉES QUE LES AUTRES À BREST ?

A la rentrée 2021-2022, 104 demandes de dérogation ont été déposées afin de demander une autre école que celle correspondant à la carte scolaire. Un peu plus d'un quart des demandes concerne une école rattachée au réseau d'éducation prioritaire. **Le nombre moyen de demandes de dérogation par établissement est plus élevé pour les écoles REP que les autres** ; elles ont en moyenne fait l'objet de 4 demandes de dérogation contre 2 pour les établissements hors REP. Trois écoles du réseau d'éducation prioritaires se distinguent : l'école Ferdinand Buisson comptabilise en effet 10 demandes de dérogations, 9 pour l'école Pen Ar Streat et 6 pour l'école Jean de la Fontaine.



14

écoles implantées  
au sein des quartiers  
prioritaires



3 444

élèves à la  
rentrée  
2019-2020



31 %

des écoliers brestois  
scolarisés en  
quartier prioritaire

École de Kerhallet, quartier de Bellevue



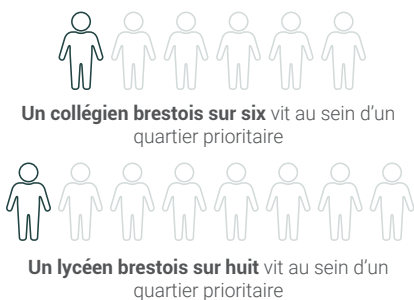


## Plus d'élèves dans le second degré mais un fort décrochage scolaire

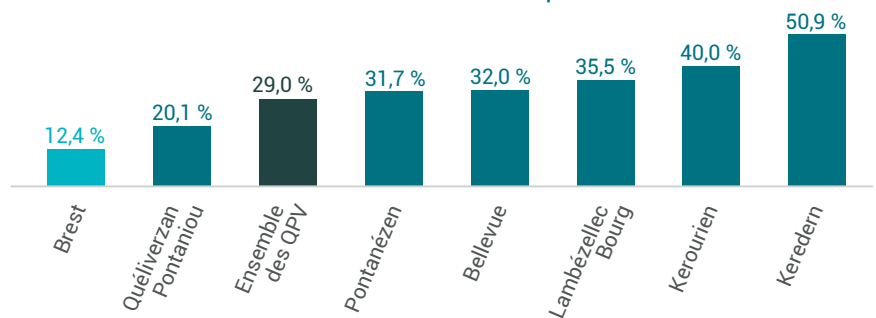
À la rentrée 2019, 931 jeunes inscrits au collège résident en quartiers prioritaires, soit près d'un collégien sur six. Le nombre de collégiens résidant en QPV a fortement augmenté entre 2015 et 2019 (+16 %), alors que le nombre de collégiens et collégiennes qui résident hors des quartiers stagne.

Les lycées brestois ont, quant à eux, accueilli près de 500 élèves qui habitent en QPV, soit près d'un lycéen sur huit. Le poids des lycéen·nes originaires d'un quartier prioritaire est moins important que le poids des collégiens issus d'un quartier prioritaire dans l'ensemble des établissements brestois. Ce constat s'explique en partie **par une sortie plus précoce du système scolaire des jeunes vivant au sein des quartiers**. Le taux de jeunes âgés de 16 à 25 ans non scolarisés et sans emploi reflète d'ailleurs cette réalité : il oscille entre 20 % à Quéliverzan Pontaniou et 51 % à Keredern alors qu'il est de seulement 12,4 % à l'échelle de Brest.

Les filières générales et technologiques voient leurs effectifs stables depuis 2015 pour les élèves qui habitent en quartier prioritaire alors qu'ils baissent pour les autres élèves brestois. La filière professionnelle connaît quant à elle une hausse significative de ses effectifs avec 111 élèves supplémentaires en quatre ans au sein des QPV.



Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi



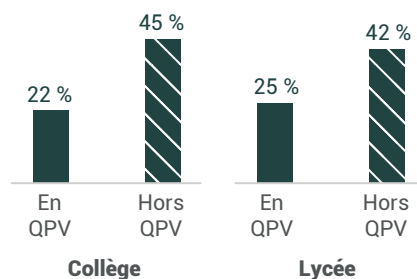
Source : Insee, RP 2017

## Moins d'inscription dans le secteur privé pour les élèves résidant en QPV

Les QPV sont des quartiers accueillant des populations pauvres et les ressources financières des parents sont dès lors plus faibles que celles des élèves qui vivent hors des quartiers prioritaires. Par ailleurs, un plus faible niveau d'accès à l'information et une moindre présence des établissements privés au sein ou à proximité des quartiers expliquent que **le taux d'inscription dans un établissement privé est largement inférieur pour les élèves qui résident en quartier prioritaire que pour les autres élèves brestois**.

Ainsi, moins d'un quart des élèves qui habitent en QPV sont inscrits dans le secteur privé au collège, soit deux fois moins que pour les autres élèves. Le constat est similaire au lycée.

Taux d'inscription des élèves dans le privé selon leur lieu de résidence



Source : Depp, année scolaire 2019-2020

## Les élèves résidant dans les quartiers sont plus souvent issus de milieux défavorisés

La plus forte précarité des populations des quartiers prioritaires se reflète également lorsqu'on analyse la catégorie socioprofessionnelle du parent d'élève référent. **Les élèves issus de milieux défavorisés sont largement surreprésentés parmi les élèves résidant en QPV, au collège comme au lycée**. Ils représentent 60 % des élèves au collège, 46 % au lycée général et technologique et 56 % au lycée professionnel contre respectivement, 24 %, 19 % et 37 % pour les élèves brestois résidant en dehors des quartiers.

Part des élèves issus des milieux défavorisés selon le lieu de résidence



### Collège

En QPV : 60 %  
Hors QPV : 24 %

### Lycée général et technologique

En QPV : 46 %  
Hors QPV : 19 %

### Lycée professionnel

En QPV : 56 %  
Hors QPV : 37 %



Les enfants de parents cadres, de professions intermédiaires ou d'indépendants sont proportionnellement plus nombreux à être bacheliers, à entreprendre des études dans l'enseignement supérieur et à en être diplômés. Néanmoins, c'est dans les milieux sociaux les moins favorisés que l'accès à l'enseignement supérieur s'est le plus développé ces dernières années, réduisant ainsi les inégalités qui demeurent malgré tout très marquées. »

Extrait de « L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France – n° 15 »



## La filière professionnelle majoritaire au lycée pour les jeunes issus des quartiers prioritaires

Les élèves issus des QPV sont surreprésentés dans la filière professionnelle. Ces derniers, issus pour beaucoup de milieux plus populaires, s'orientent plus souvent vers les filières professionnelles que ceux résidant hors de ces quartiers. On peut faire l'hypothèse que ces filières courtes permettent une insertion plus rapide sur le marché de l'emploi et sont donc davantage privilégiées par les jeunes des quartiers (et leurs parents) pour cette raison.

## Une cohérence entre la géographie prioritaire et les politiques de l'éducation nationale

Les écoles et collèges relevant des QPV sont majoritairement des établissements publics, ils appartiennent souvent à un réseau d'éducation prioritaire (REP). Ainsi, les huit écoles brestoises rattachées au réseau d'éducation prioritaire sont situées dans des quartiers prioritaires : quatre sont localisées à Bellevue, une à Keredern, Kerourien, Lambézellec Bourg et Pontanézen. Concernant les collèges, parmi les trois collèges brestois rattachés au réseau d'éducation prioritaire, seul le collège de Kerhallet se trouve au sein d'un quartier prioritaire, à Bellevue. Cependant, les deux autres se trouvent à forte proximité de deux QPV : Penn Ar C'hleuz est ainsi entre les quartiers de Lambézellec Bourg et Pontanézen, et La Fontaine Margot se situe près de Kerourien.

## De moins en moins de non-diplômés

Depuis plusieurs années, la part des personnes sans diplôme baisse à l'échelle de tous les territoires, de moins en moins de jeunes quittent le système scolaire sans le bac notamment. Ce constat est valable à l'échelle de tous les QPV brestois : la part des personnes avec un diplôme inférieur au bac a diminué dans chacun d'entre eux entre 2010 et 2018.

Néanmoins, il faut souligner que **l'évolution à la baisse a été moins marquée dans la majorité des quartiers qu'à Brest**. Seuls les quartiers de Kerangoff Loti et de Keredern font exception. Keredern partait cependant d'une situation très préoccupante et figure aujourd'hui dans les trois quartiers avec la part la plus importante de non-diplômés.

Part des lycéens inscrits dans la filière professionnelle selon leur lieu de résidence



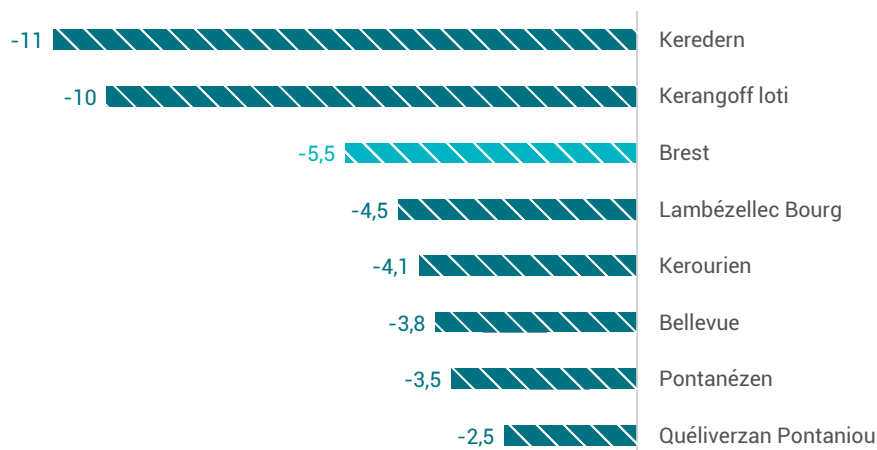
Source : Depp, année scolaire 2019 - 2020

### BREST, CITÉ ÉDUCATIVE

En janvier 2022, Brest et les quartiers de Keredern et Bellevue ont été retenus pour intégrer le dispositif national des « Cités éducatives ». Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants. La convention a été signée pour trois ans et le déploiement du dispositif entrera dans sa phase active à la rentrée 2022. 330 000 € de crédits d'État vont être accordés chaque année et un bilan sera fait à la fin de la convention de trois ans.



Évolution de la part des personnes ayant un diplôme inférieur au bac entre 2010 et 2018 (en points)



Source : Insee, Estimations démographiques 2010 et 2018

# L'accès à l'emploi : toujours plus difficile pour les habitants des quartiers prioritaires

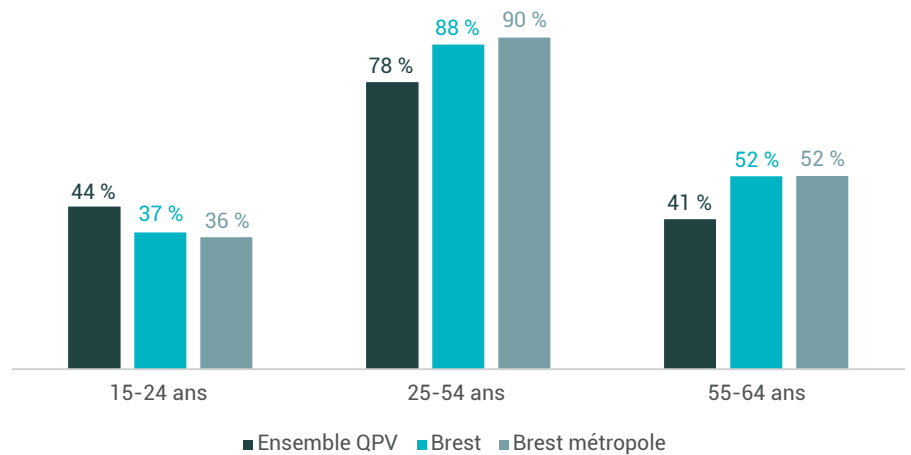


L'accès à l'emploi est un enjeu majeur pour les habitants et habitantes des quartiers prioritaires. Ils demeurent en effet aujourd'hui toujours plus éloignés du marché du travail, plus exposés au chômage et aux conditions d'emploi précaires que l'ensemble des Brestoises. Leur plus faible niveau de qualification leur offre également une palette réduite de professions, souvent moins rémunératrices.

## Moins de participation au marché du travail au sein des quartiers prioritaires

À Brest métropole comme ailleurs l'accès au marché du travail est une réelle difficulté pour les habitants et habitantes des quartiers prioritaires. Le taux d'activité, qui l'illustre, mesure la participation de la population au marché du travail. En 2018, les personnes vivant au sein des quartiers prioritaires étaient largement moins présentes sur le marché du travail que l'ensemble des Brestoises. Les jeunes ayant entre 15 et 24 ans mis à part, l'écart entre le taux d'activité mesuré dans les quartiers prioritaires et celui mesuré à l'échelle de Brest dépasse les 10 points. Pour les personnes ayant entre 25 et 54 ans, l'écart entre le taux d'activité des habitant·es des QPV et celui des Brestoises est de 10 points. Parmi les 55-64 ans, seulement quatre personnes sur dix sont en activité en QPV contre plus de la moitié en moyenne à Brest.

Taux d'activité par âge en 2018

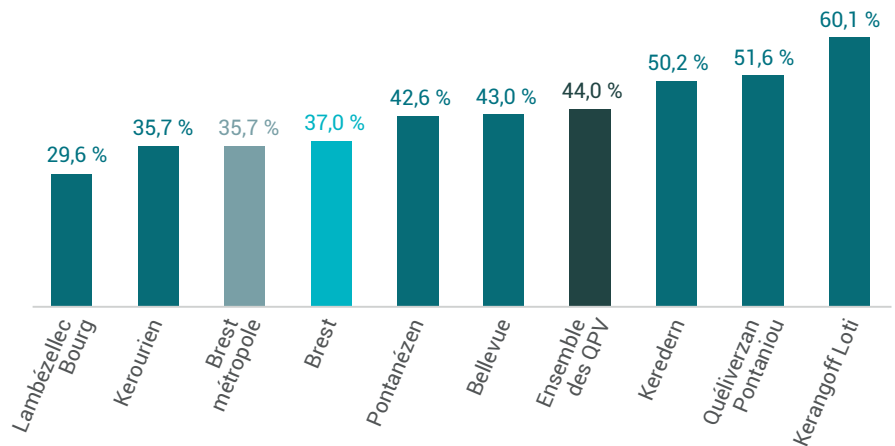


Source : Insee, Estimations démographiques 2018

## Des jeunes sortis rapidement du système scolaire et qui ont des difficultés à accéder à l'emploi

Pour les jeunes, en revanche, les quartiers prioritaires se démarquent avec un taux d'activité supérieur à celui des jeunes brestoises. Ils sont proportionnellement plus nombreux à se déclarer en emploi ou en recherche d'emploi que les jeunes brestoises. Ceci s'explique en partie par leur plus faible scolarisation et leur entrée plus rapide sur le marché du travail. Ainsi, parmi les 15-24 ans, 42 % des jeunes résidant en quartier prioritaire ont quitté le système scolaire, contre seulement 28 % en moyenne à Brest. Déterminés à trouver du travail, leur taux d'emploi traduit cependant leur grande vulnérabilité ; moins d'un quart des jeunes sont effectivement en emploi au sein des quartiers.

Taux d'activité des 15-24 ans



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

## Accès à l'emploi : un écart qui persiste entre les quartiers prioritaires et le reste de la ville

La situation de l'emploi est toujours très dégradée dans les QPV en comparaison avec l'ensemble de la ville. **En 2018, seuls deux habitants des quartiers en âge de travailler sur cinq occupent un emploi**, contre près de trois sur cinq pour l'ensemble de la population brestoïse. À l'échelle de chaque quartier, bien qu'ils affichent tous un taux d'emploi largement inférieur au taux brestoïse, il existe de fortes disparités. Les habitants et habitantes de Kerourien et Pontanézen sont ainsi les plus éloignés du marché de l'emploi, avec seulement un tiers d'entre eux en emploi.

Le taux de chômage, au sens du recensement<sup>4</sup>, permet également de mesurer la difficulté des habitants des quartiers prioritaires à accéder à un emploi. Avec 34,5 % des actifs se déclarant au chômage lors du recensement, contre seulement 16,8 % des actifs brestoïse, **le taux de chômage au sein des quartiers est deux fois plus élevé que le taux brestoïse.**



### Le halo du chômage

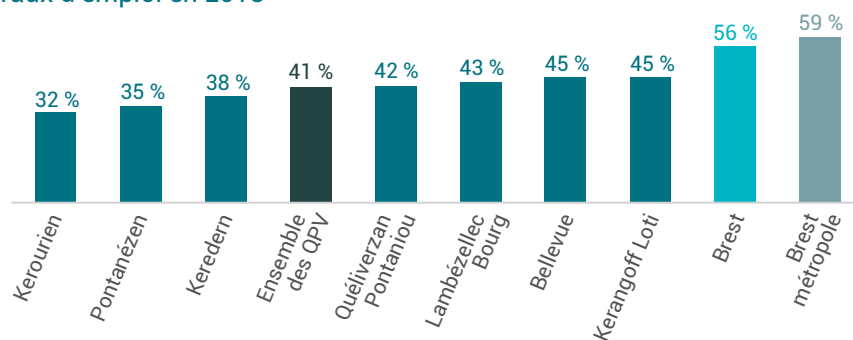
Au sein de la population inactive, on trouve divers profils dont des personnes qui ne sont pas au chômage au sens du bureau international du travail (BIT) mais qui sont dans une situation qui s'en approche. Ces personnes composent ce qu'on appelle le halo du chômage. Les quartiers prioritaires ayant de faibles taux d'activité, et donc une part plus importante de leur population considérée comme inactive, on peut penser que les indicateurs tels que le taux d'emploi et le taux de chômage ne traduisent pas l'intégralité des difficultés rencontrées par les habitants et habitantes de ces quartiers pour entrer sur le marché de l'emploi.

En France, en 2017, près d'un inactif sur cinq résidant en QPV se situait dans le halo du chômage selon l'observatoire national de la politique de la ville, une part significativement supérieure à celle observée dans le reste du territoire (12 %). »

Source : ONPV.

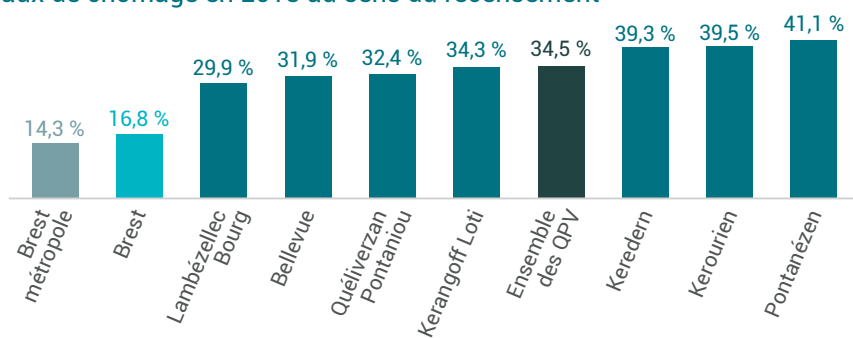
4. Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) sauf si elles ont déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

### Taux d'emploi en 2018



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Taux de chômage en 2018 au sens du recensement



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Méthodologie

#### Activité, emploi, chômage, de quoi parle-t-on ?

Les indicateurs sur le marché de l'emploi utilisés dans cette partie portent sur la structure de la population en âge de travailler, c'est-à-dire les personnes ayant entre 15 et 64 ans.

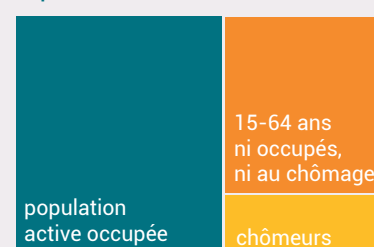
On appelle population active, l'ensemble des personnes qui se déclarent en emploi ou en recherche d'emploi. Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler : il s'agit de la part de la population qui a un emploi ou cherche un emploi.

Le taux d'emploi mesure quant à lui la part des personnes qui sont en emploi.

Enfin, le taux de chômage au sens du recensement mesure la part des actifs au chômage, c'est-à-dire des actifs sans emploi qui déclarent en rechercher un activement au moment du recensement.

La population inactive des 15-64 ans, ni en emploi ni au chômage, rassemble des profils très variés : personnes au foyer, étudiant-es, personnes en longue maladie, retraité-es de moins de 64 ans, rentier-ères...

#### Répartition des 15-64 ans



## Une situation vis-à-vis de l'emploi qui se dégrade

Entre 2010 et 2018, l'écart en termes de taux d'emploi se creuse entre les quartiers prioritaires et la ville de Brest. Le taux d'emploi brestois a baissé de 1,7 point, passant de 57,8 % à 56,1 %. **Pendant ce temps, le quartier de Kerangoff Loti mis à part, l'ensemble des quartiers a subi la même dynamique, parfois de manière plus intense accentuant ainsi l'écart déjà existant.** Bellevue et Kerourien, les deux quartiers les plus impactés par la baisse du taux d'emploi, ont vu respectivement leurs taux reculer de 7,2 et 10,4 points.

## Des contrats et conditions de travail globalement plus précaires

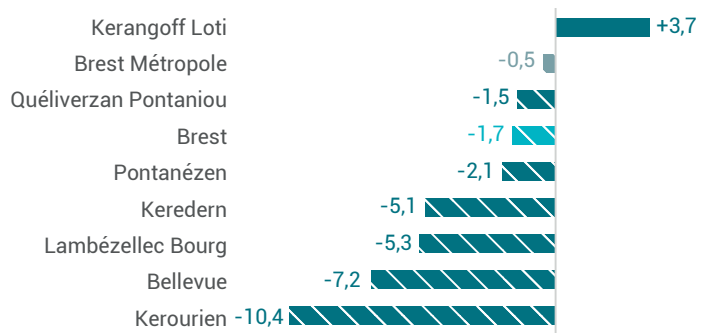
Les contrats dits précaires, contrats à durée déterminée, contrats d'apprentissage, placés par une agence d'intérim, emplois-jeunes, contrats de qualification, stagiaires rémunérés en entreprise et autres emplois à durée limitée, **sont surreprésentés chez les actifs en emploi vivant au sein des quartiers prioritaires.** Moins d'un quart des actifs en emploi brestois sont concernés par ce type d'emploi alors que la part des emplois précaires oscille entre 28 % pour les actifs occupés de Bellevue et Kerourien et jusqu'à 45 % pour les actifs occupés de Quéliverzan Pontaniou.

Le travail à temps partiel, indicateur du sous-emploi lorsqu'il est subi, est également plus répandu chez les actifs des quartiers prioritaires. Près de trois actifs sur dix travaillent à temps partiel au sein des QPV contre à peine un sur cinq à l'échelle de Brest. A Kerangoff Loti, qui est l'un des quartiers ayant le taux d'emploi le plus élevé, plus d'un tiers des actifs occupés sont à temps partiel.

## L'absence de diplôme : un frein pour accéder au marché de l'emploi

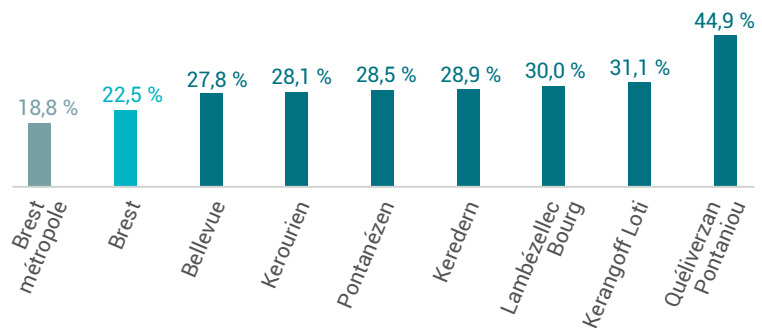
Les habitants et habitantes des QPV affichent un niveau de diplôme plus faible que la population brestoise dans son ensemble. Parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus et non scolarisées, **près de deux personnes sur cinq ne possèdent aucun diplôme, contre à peine une sur cinq à l'échelle brestoise.** Alors que la répartition chez les personnes ayant un diplôme inférieur au baccalauréat ou de niveau baccalauréat est sensiblement similaire pour les deux territoires observés, un fort décalage est à nouveau constaté pour les diplômes de niveau supérieur à bac+2. L'accès aux études supérieures demeure fortement inégalitaire socialement et la part des personnes vivant en quartier prioritaire poursuivant au-delà du baccalauréat est nettement inférieure à la moyenne brestoise.

### Évolution du taux d'emploi entre 2010 et 2018 (en points)



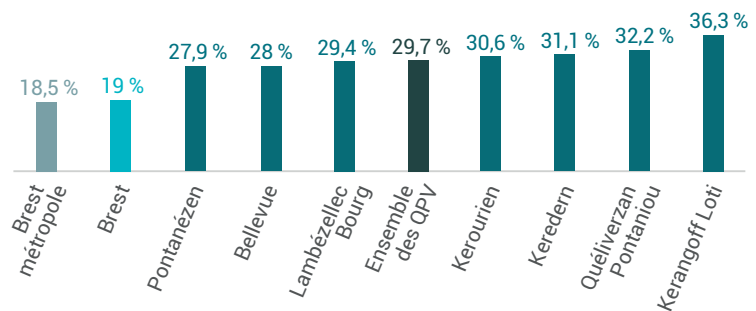
Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Part des emplois précaires parmi les emplois en 2018



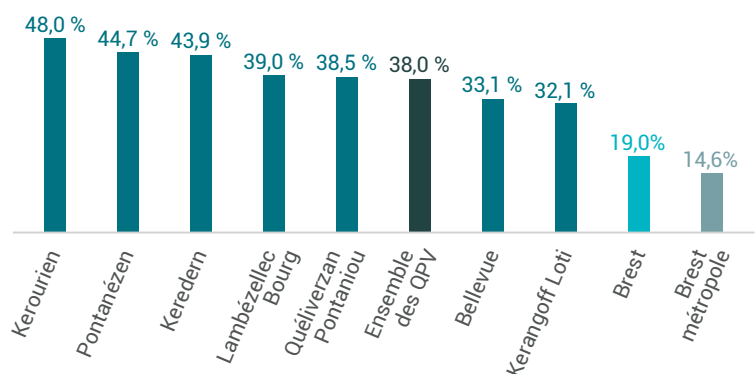
Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Part de la population occupant un emploi à temps partiel en 2018



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

### Part de la population sans diplôme en 2018



Source : Insee, Estimations démographiques 2018



## Un exemple d'emploi précaire au sein des quartiers : les coursiers des plateformes de livraison

Au 1er janvier 2023, parmi les 574 livreurs en activité recensés à Brest, plus d'un quart (152) résident dans l'un des sept quartiers prioritaires. Alors même qu'à l'échelle de la ville, seule une personne en emploi sur douze (8,4 %) habite dans un QPV. Il y a donc une nette surreprésentation de ces travailleurs précaires au sein des quartiers.

En dehors des QPV, le secteur du centre-ville concentre aussi une forte densité de livreurs. En particulier l'adresse du CCAS (au 40, rue Jules Ferry), qui correspond à l'adresse de domiciliation de ceux d'entre eux qui n'ont pas de logement personnel.

Récemment, le cabinet Compas a réalisé une étude à l'échelle nationale qui conforte ce que l'on observe à Brest. Cette étude souligne la concentration des travailleurs des plateformes dans les QPV et pointe le caractère très précaire de cette profession :

« Ces travailleurs, ayant le statut d'auto-entrepreneur, sont soumis à certaines contraintes du salariat sans bénéficier des avantages qui y sont associés.

Contrairement aux auto-entrepreneurs classiques, les travailleurs des plateformes ne fixent pas leurs tarifs et n'organisent pas librement leur temps de travail, qui est dicté par un algorithme. [...] Les travailleurs des plateformes ne cotisent pas non plus à l'assurance chômage, et doivent souscrire une assurance pour être protégés contre les accidents de travail, alors même qu'ils y sont particulièrement exposés (pour les livreurs à deux roues notamment). L'absence d'un contrat spécifiant le nombre d'heures travaillées ne leur permet pas d'accéder à des jours de congés payés, à la rémunération d'heures supplémentaires ni même de bénéficier du salaire minimum.»<sup>5</sup>

L'étude analyse également cette réalité sous l'angle de la discrimination à l'embauche, en montrant que c'est dans les quartiers où il y a le plus de livreurs que le déclassement est le plus prononcé (le déclassement correspond au fait d'occuper une profession qui n'est pas forcément en adéquation avec son niveau de diplôme) : « Nous n'avons pas assez d'éléments pour dire que, dans ces quartiers, les freins à l'entrée sur le marché du travail sont liés à de la discrimination,

mais le fait est qu'aucun diplôme n'est nécessaire pour pratiquer ces professions, il n'y a pas de démarche administrative lourde, il n'est pas nécessaire de passer un entretien d'embauche... C'est une forme d'emploi nouvelle susceptible de séduire certaines personnes qui, par ailleurs, peuvent faire face à des difficultés d'insertion professionnelle. »

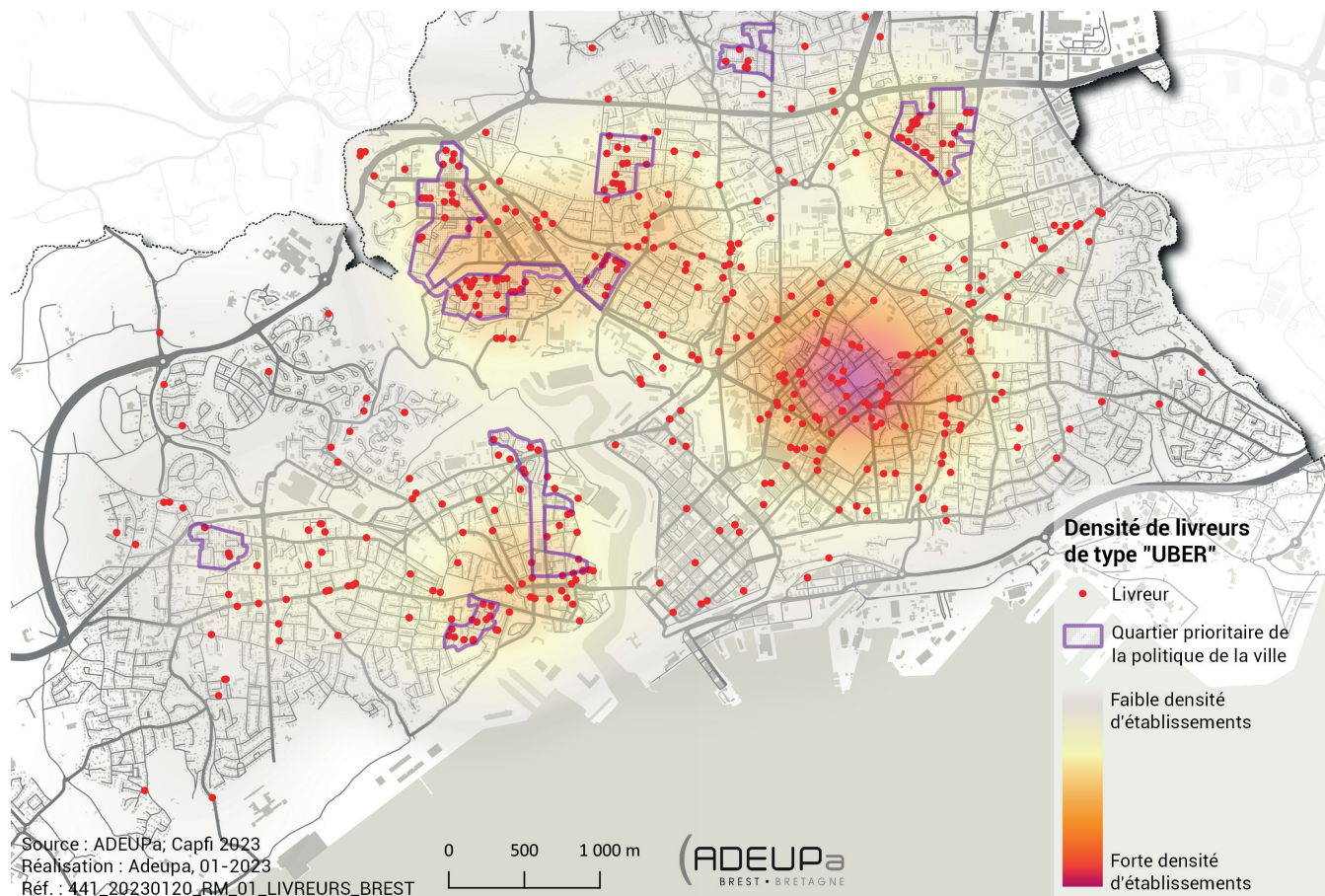
### Methodologie

En utilisant la base Sirene qui référence et géolocalise les entreprises, il est possible de quantifier le nombre de coursiers des plateformes de livraison de type Uber eats ou Deliveroo et de les rattacher au quartier dans lequel ils résident. Ces travailleurs indépendants sont enregistrés auprès de l'Insee sous le code d'activité « Autres activités de poste et de courrier » (code 53.20Z).

La plupart des coursiers recensés dans le fichier Sirene à Brest ont créé leur activité après 2018, date de l'arrivée des deux plateformes de livraison de repas, Uber eats et Deliveroo, au sein de la ville.

5. « L'ubérisation des quartiers populaires »  
Hugo Botton, Le Compas, Novembre 2022

## Densité de livreurs type « Uber » au sein de la ville de Brest (au lieu de résidence)



Source : Insee – Base Sirene au 1er janvier 2023

## Des métiers moins qualifiés

Position sociale et niveau de diplôme étant toujours intimement liés, **les emplois exercés par les habitant-es des quartiers sont souvent peu qualifiés**. Ainsi, **les trois quarts des actifs en emploi sont ouvriers ou employés au sein des quartiers prioritaires**, alors qu'ils ne représentent que la moitié des personnes en emploi au sein de la ville.

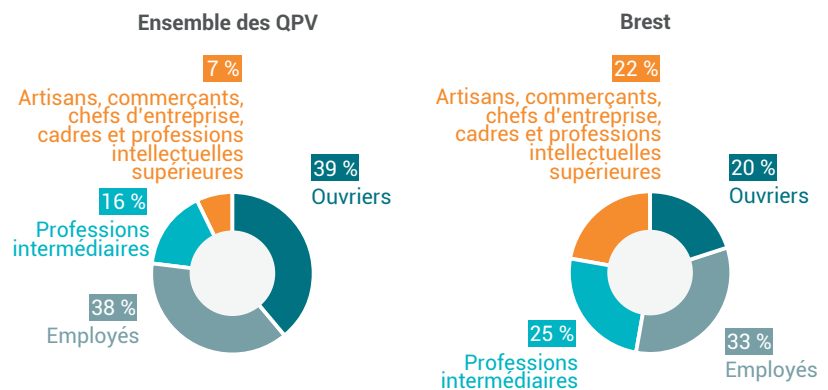
## Les femmes, doublement pénalisées sur le marché de l'emploi

Si l'égalité femme-homme face à l'emploi progresse au niveau national, elle est plus difficilement atteinte pour les femmes résidant en QPV. D'un point de vue statistique, ces dernières sont doublement pénalisées : vis-à-vis des hommes des quartiers prioritaires et vis-à-vis des femmes brestoises.

**En effet, au sein des quartiers prioritaires, les femmes sont moins actives que les hommes.** Près de 59 % des femmes se déclarent en emploi ou en recherche d'emploi contre 68 % des hommes. Finalement, moins de deux femmes en âge de travailler sur cinq ont un emploi dans les quartiers prioritaires. Derrière ce constat global se trouvent des situations de très fortes disparités entre les quartiers. Le taux d'emploi des femmes oscille en effet entre 25 % pour les femmes vivant à Pontanézen et 47 % pour les femmes vivant à Quéliverzan Pontaniou. Pontanézen est le quartier affichant le plus fort écart entre les hommes et les femmes en matière d'accès à l'emploi ; identifié comme un quartier familial accueillant de grands ménages, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle semble plus difficile pour les femmes de ce quartier. Quéliverzan Pontaniou lui se démarque positivement en étant le seul quartier où le taux d'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes.

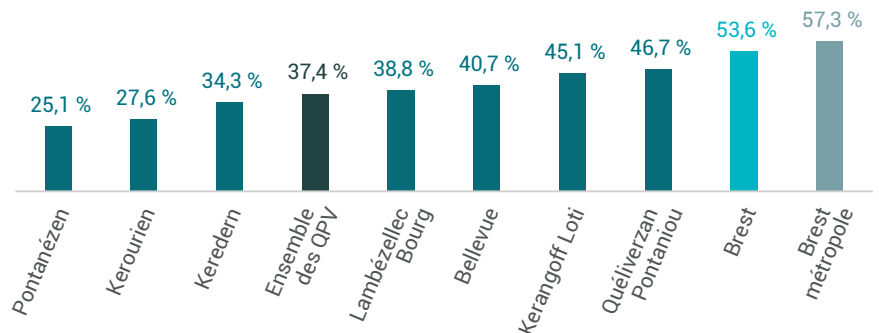
Au-delà de la différence globale femme-homme, les femmes des quartiers prioritaires voient également leur situation face à l'emploi beaucoup plus difficile que l'ensemble des femmes brestoises pour lesquelles le taux d'emploi s'élève à 53,6 %, soit plus de 16 points de plus. En outre, alors que le taux d'emploi des femmes brestoises a stagné entre 2010 et 2018, **la majorité des quartiers voient leur taux d'emploi féminin significativement diminuer, creusant ainsi l'écart entre les quartiers prioritaires et Brest.**

## Répartition des actifs en emploi par catégorie socioprofessionnelle



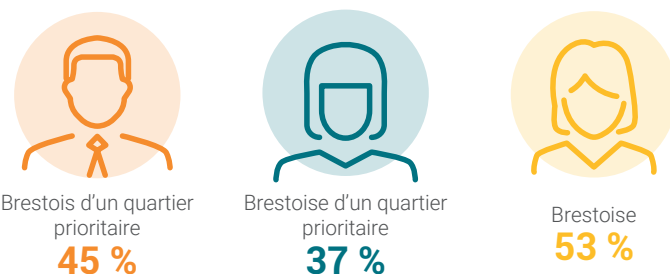
Source : Insee, Estimations démographiques 2018

## Taux d'emploi des femmes

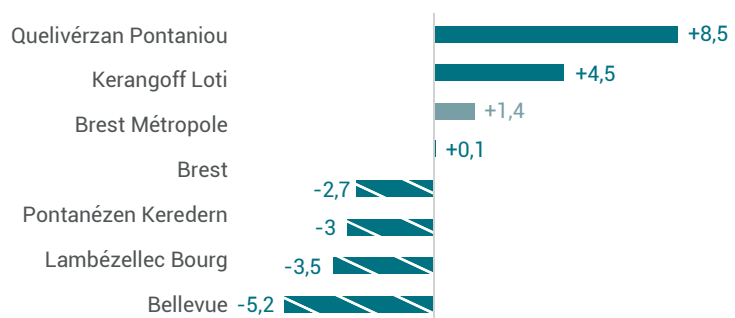


Source : Insee, Estimations démographiques 2018

## Taux d'emplois selon le profil



## Évolution du taux d'emploi des femmes entre 2010 et 2018 (en points)



Source : Insee, Estimations démographiques 2018

# Les évolutions récentes de la demande d'emploi au sein des QPV



Les vagues de la pandémie de Covid-19 qui se succèdent depuis 2020 ont eu de fortes conséquences aussi bien sur l'économie nationale que locale. L'activité des entreprises a fortement ralenti, les embauches ont reculé, ainsi que la masse salariale car les offres d'emploi et la disponibilité des actifs ont été restreintes par les mesures sanitaires. L'emploi à durée limitée et le temps partiel ont tout particulièrement reculé, non pas en raison d'une amélioration de la qualité de l'emploi, mais parce que les emplois les plus précaires et les moins qualifiés ont davantage pâti de la crise que les autres. Or, on l'a vu, hors contexte de crise, les quartiers prioritaires de la politique de la ville concentrent déjà les difficultés en matière d'accès à l'emploi. Comment ont-ils donc été affectés par la conjoncture ?

Dans la période récente toutefois, l'activité s'est nettement redressée sur l'ensemble du territoire, tirée par le rebond des secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport...). Dans quelles mesures cette reprise économique a-t-elle été bénéfique aux habitants et habitantes des quartiers ?

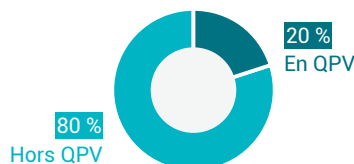
Au 31 décembre 2021, les demandeur-euses d'emploi des quartiers prioritaires représentent **20 % de l'ensemble des demandeur-euses d'emploi** brestois, alors même que les quartiers prioritaires de la politique de la ville n'accueillent que 12 % des habitants et habitantes de la ville de Brest.

Leur poids, plus important dans la demande d'emploi totale de la ville, témoigne à nouveau des difficultés plus grandes pour les habitant-es de ces quartiers, face à l'emploi.

## Davantage de demandeurs sans aucune activité dans les QPV

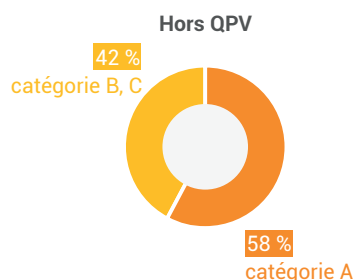
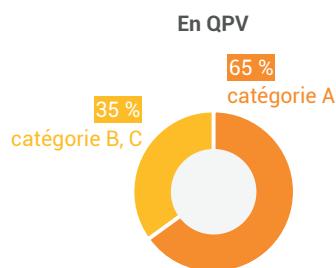
Les demandeur-euses d'emploi sans aucune activité (catégorie A) sont proportionnellement nettement plus nombreux au sein des quartiers prioritaires que dans le reste de la ville. Ils représentent 65 % des demandeur-euses au sein de la géographie prioritaire contre 58 % hors QPV<sup>6</sup>.

Poids des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C résidant en quartier prioritaire parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi brestois de catégorie A, B, C au 31 décembre 2021



Source : Pôle emploi au 31.12.2021

Répartition des demandeurs d'emploi selon leur catégorie



Source : Pôle emploi au 31.12.2021

## Méthodologie

Les données utilisées dans cette partie sont issues de deux sources différentes :

- **Le fichier annuel** des demandeurs d'emploi issu du traitement des données transmises par Pôle emploi et diffusé par l'Insee qui donne des informations sur les demandeurs au 31 décembre 2021 et qui permet de les géolocaliser à l'échelle des QPV (c'est ce fichier qui permet d'alimenter la 1<sup>ère</sup> partie relative aux profils). Ce sont des données structurées.
- **Le fichier trimestriel** des demandeurs d'emploi issu des statistiques du marché du travail (STMT) et diffusé par la Dares et Pôle emploi. Ces données sont conjoncturelles. Les évolutions observées dans cette partie portent sur la période allant du 1<sup>er</sup> trimestre 2020 (fin mars 2020, juste avant le début de la crise sanitaire) au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 (mars 2022).

Les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires représentent **20 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi brestois**

6. Cette réalité tend toutefois à s'estomper depuis la fin de la crise sanitaire, avec un basculement des demandeurs d'emploi en catégorie A vers la catégorie B, C qui s'observe aussi bien à l'échelle de la ville que des quartiers prioritaires.



## Un profil de demandeurs d'emploi symptomatique de la population des quartiers

L'analyse de leur profil traduit un éloignement du marché de l'emploi plus marqué pour les demandeurs et demandeuses qui résident au sein des quartiers prioritaires. **Ils ou elles sont moins diplômés que les autres demandeurs brestois, plus souvent allocataires du RSA et plus souvent de nationalité étrangère**, comme en témoigne le graphique ci-dessous.

En termes de durée d'inscription à Pôle emploi, en revanche, il existe peu de différence entre les demandeur-euses des QPV et ceux du reste de la ville. Les demandeur-euses de longue durée (inscrits depuis au moins 2 ans) sont présents dans des proportions aussi proches au sein et en dehors des quartiers prioritaires, de même que ceux inscrits depuis moins de 6 mois.

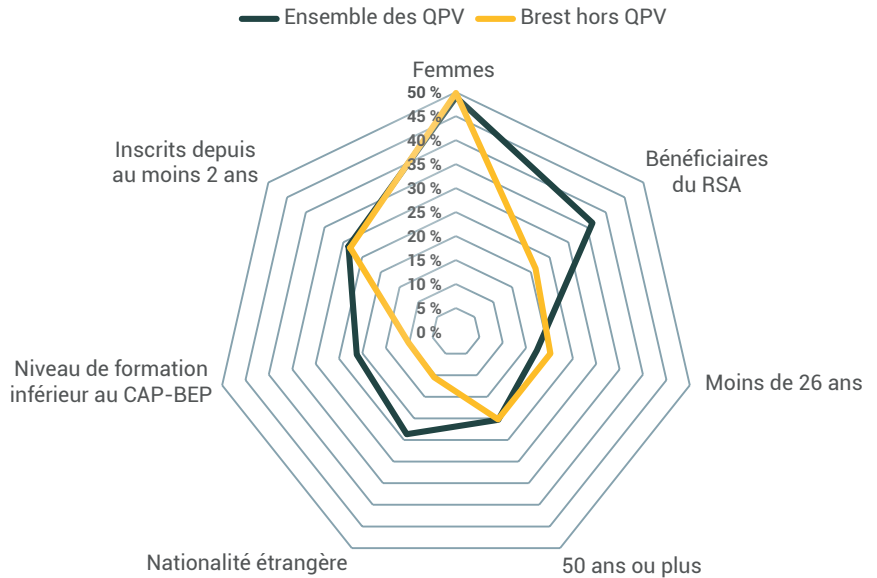
De la même manière, l'âge des demandeurs d'emploi ne diffère pas selon qu'ils résident en QPV ou non. La part de ceux âgés de moins de 26 ans est seulement un peu plus élevée hors des QPV : ils représentent 20 % de l'ensemble des demandeurs de catégorie A, B, C contre 17 % en QPV. Les séniors, quant à eux, représentent 20 % des demandeurs aussi bien à l'échelle des QPV que dans le reste de la ville.

## Le nombre de demandeurs d'emploi baisse davantage au sein des quartiers prioritaires que dans le reste de la ville

Si l'on regarde sur le temps long, depuis 2017, le nombre de demandeur-euses de catégorie A, B ou C diminue aussi bien à l'échelle des QPV qu'à l'échelle du reste de la ville de Brest. **Il diminue toutefois davantage au sein des quartiers que dans le reste de la ville.** Entre mars 2019 et mars 2021, malgré les difficultés économiques générées par la crise sanitaire, Pôle emploi enregistre deux baisses consécutives du nombre de personnes inscrites et tenues de rechercher un emploi au sein des quartiers prioritaires : d'abord entre mars 2019 et mars 2020 (avec 170 demandeur-euses en moins) puis entre mars 2020 et mars 2021 (-54). Sur la même période, à l'échelle du reste de la ville, on note une légère baisse entre 2019 et 2020, contrecarrée par une légère hausse entre 2020 et 2021 (+2,1 %).

## Profil des demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C au 31 décembre 2021

Note de lecture : 36 % des demandeurs d'emplois vivant à Brest au sein d'un QPV sont bénéficiaires du RSA contre seulement 21 % des demandeurs brestois vivant hors des QPV

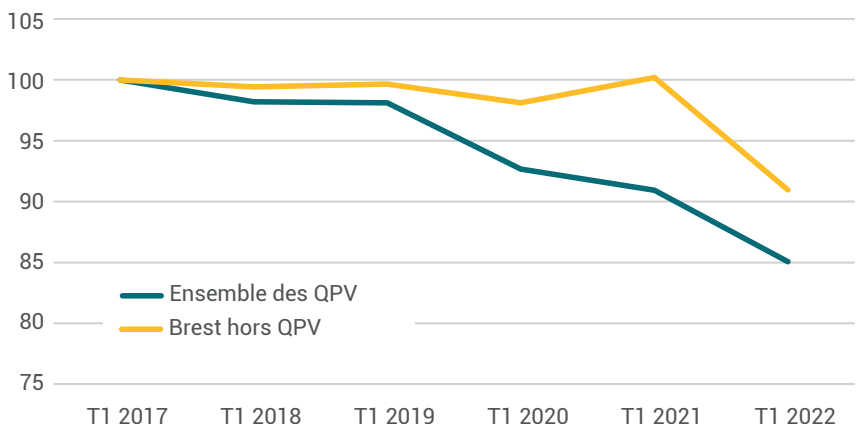


Source : Pôle emploi, Dares, STMT



Crédit : Mathieu Le Gall - Brest métropole

## Évolution de la demande d'emploi de catégorie A, B, C (base 100 : T1 2017)



Source : Pôle emploi - STMT



## Depuis la fin de la crise, une baisse de la demande d'emploi liée à la reprise économique

Entre mars 2020 et mars 2022, on constate donc une baisse du nombre de demandeur-euses de catégorie A, B, C à l'échelle de l'ensemble des territoires observés. **Cette baisse est légèrement plus marquée au sein de l'ensemble des QPV brestois qu'en moyenne, à l'échelle de la ville ou de la métropole, ainsi que que dans l'ensemble des QPV à l'échelle nationale, comme en témoigne le graphique ci-contre.**

Pôle emploi dénombre ainsi près de 200 demandeurs en moins au sein des QPV sur cette période, soit une baisse de -8,2 % contre -7,3 % dans le reste de la ville. Le niveau de la demande d'emploi en géographie prioritaire est ainsi nettement moins élevé en mars 2022 qu'en mars 2019. **La reprise économique semble avoir eu un effet bénéfique sur les habitant-es des QPV aussi bien que sur ceux de l'ensemble de la ville et de la métropole.** Cependant l'analyse de l'ensemble des données montre des disparités selon les catégories d'âge considérées.

### La reprise économique semble avoir eu un effet bénéfique sur les habitant-es des QPV aussi bien que sur ceux de l'ensemble de la ville et de la métropole.

## Une baisse pourtant moins favorable aux jeunes des quartiers

Entre mars 2020 et 2022, le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi a reculé de -7,2 % à l'échelle de la ville et de -9,4 % à l'échelle de la métropole. Ce phénomène s'explique en partie par le subventionnement inédit par l'État de mesures de soutien à destination des jeunes, pour favoriser l'embauche d'apprentis sur cette période.

**Cette dynamique favorable ne touche néanmoins pas de la même façon les jeunes des quartiers, qui sont moins nombreux en proportion à réintégrer un emploi.** Entre mars 2020 et mars 2022, le nombre de demandeur-euses d'emploi de catégorie A, B, C ayant moins de 26 ans n'a baissé que de -2,8 % à l'échelle des QPV contre -8,2 % dans le reste de la ville.

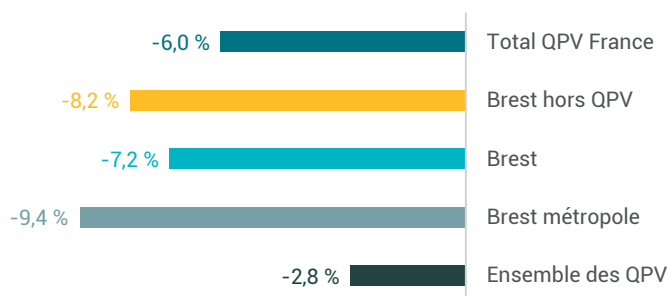
Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C entre mars 2020 et mars 2022



Source : Pôle emploi, Dares, STMT



Évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C ayant moins de 26 ans entre mars 2020 et mars 2022



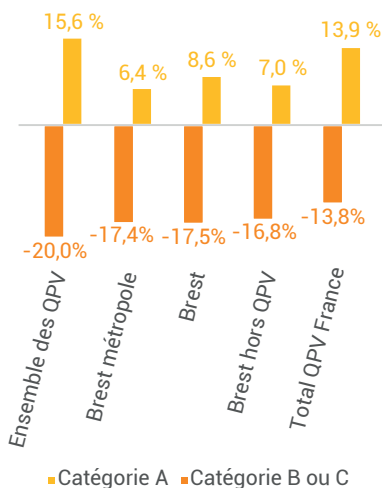
Source : Pôle emploi, Dares, STMT

## Une baisse portée essentiellement par la diminution du nombre de demandeurs sans aucune activité

Entre mars 2020 et mars 2022, la baisse du nombre de demandeur-euses d'emploi est portée par une diminution du nombre de demandeur-euses de catégorie A, c'est-à-dire sans aucune activité, et ce dans tous les territoires observés. À l'échelle des QPV brestois, elle est d'autant plus marquée et s'élève à -20 % (avec près de 400 demandeurs de catégorie A en moins). À l'inverse, le nombre de demandeur-euses exerçant une activité réduite (catégorie B ou C) augmente fortement dans le même intervalle de temps (+15,6 %, soit 146 demandeur-euses supplémentaires).

On observe ainsi un « transfert » probable de demandeur-euses d'emploi de catégorie A vers les catégories B ou C en raison de la reprise économique. Une reprise économique qui se caractérise donc par des embauches plus nombreuses en contrats précaires (à temps partiels ou contrats courts) qui ne permettent pas à tous les demandeurs de sortir des listes de Pôle emploi. Cette réalité semble d'autant plus marquée au sein des QPV.

### Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par catégorie entre mars 2020 et mars 2022



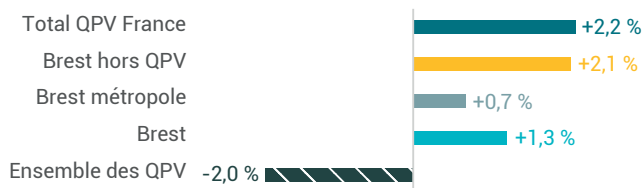
Source : Pôle emploi, Dares STMT

## L'année de la crise sanitaire : des QPV plutôt épargnés

Lorsqu'on s'intéresse à la borne temporelle qui correspond au temps le plus fort de la crise sanitaire, soit entre mars 2020 et mars 2021, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C diminue légèrement à l'échelle de l'ensemble des QPV brestois (-2 %, soit 57 demandeurs de moins) tandis qu'il augmente partout ailleurs. Il progresse en effet de +2,1 % dans le reste de la ville, de +0,7 % à l'échelle de la métropole et de +2,2 % à l'échelle des QPV français.

La baisse observée dans les QPV brestois contraste donc avec les évolutions observées dans les autres territoires. Elle suggère que les habitant-es de ces quartiers n'ont pas été confrontés à un choc négatif sur le marché de l'emploi suite au premier confinement et aux mesures restrictives en place pour endiguer l'épidémie.

### Évolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C entre mars 2020 et mars 2021



Source : Pôle emploi, Dares, STMT

Comment expliquer ce phénomène ? Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. D'une part, le fait que le chômage soit davantage un phénomène structurel dans ces quartiers qui sont donc potentiellement moins soumis aux aléas économiques provoqués par les crises. D'autre part, le fait qu'un plus grand nombre de personnes en emploi au sein des QPV occupe des métiers dits de « premières lignes » ou « indispensables » (agents d'entretien, aides à domicile, caissiers-vendeurs, etc.), des métiers qui ont donc été moins impactés par le risque de chômage au moment de la crise<sup>7</sup>. Enfin, la sortie des listes de certains demandeurs d'emploi peut être liée à d'autres motifs que la découverte d'un emploi ; elle peut être ainsi liée à un phénomène de découragement qui les conduit à ne pas renouveler leur inscription à Pôle emploi, par exemple s'ils ne perçoivent aucune indemnité.



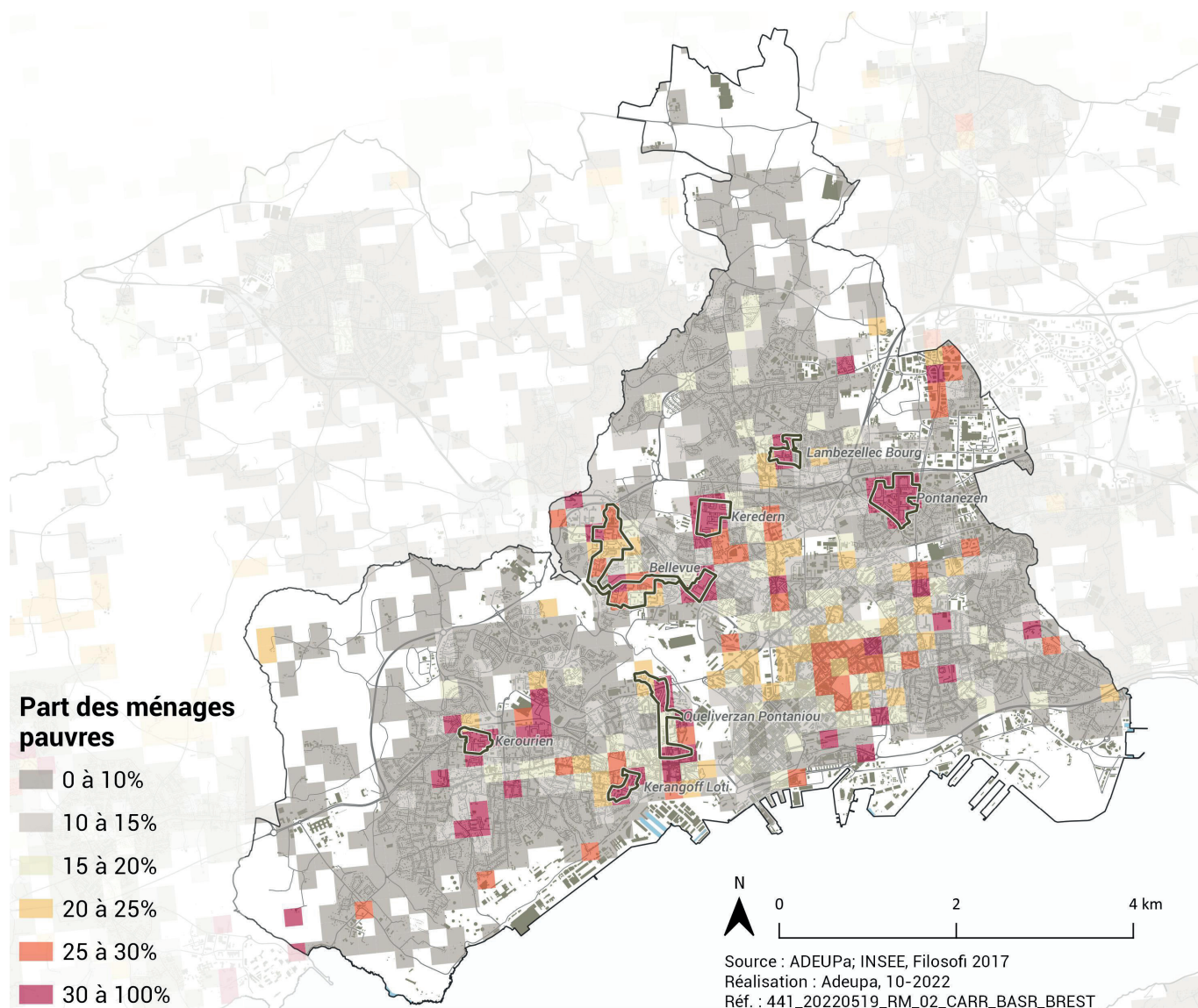
Crédit : Bruno Choisine - Brest métropole

7. En 2020, à l'échelle nationale, 40% des personnes en emploi dans les QPV occupaient des professions en « première ligne face au Covid-19 »  
Source : Rapport annuel ONPV 2020, page 76

# Une concentration des difficultés qui se traduit par un taux de pauvreté élevé



Le contour des quartiers prioritaires ayant été défini à partir du seul critère de revenu, il est logique de constater que les populations en situation de pauvreté sont surreprésentées au sein des quartiers prioritaires, avec toutefois d'importantes disparités selon les quartiers considérés. Malgré tout, il ne faut pas omettre qu'une partie des Brestois-es en situation de pauvreté vit en dehors de ces quartiers, et donc en dehors du cadre de l'action de la politique de la ville.





## Une population pauvre concentrée dans les quartiers prioritaires

Les 7 quartiers prioritaires en politique de la ville du territoire accueillent un tiers des personnes pauvres de la ville de Brest (33 %). Les taux de pauvreté au sein de ces quartiers sont bien plus élevés qu'ailleurs : en moyenne, en 2018, **46,0 % de la population y est pauvre contre 17,3 % des habitant-es de la ville de Brest et 13,2 % des habitant-es de la métropole**. C'est aussi davantage qu'à l'échelle nationale où en moyenne 44,3 % des habitant-es des quartiers prioritaires vivent sous le seuil de pauvreté.

**Du fait de cette configuration, ce sont donc aussi les secteurs prioritaires où habitent plus fréquemment les foyers allocataires du RSA.** Sur les 5 661 foyers brestois allocataires du RSA socle répertoriés à Brest par la Caf au 31 décembre 2020, 1 805 vivent au sein d'un QPV soit près d'un tiers (32 %).

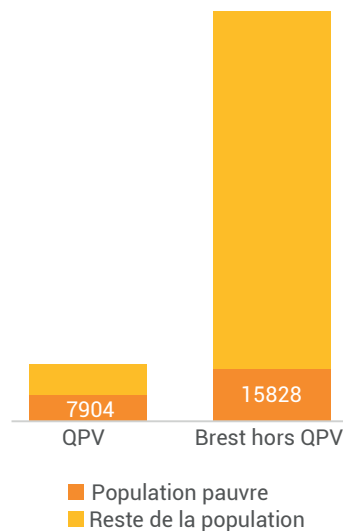
**Malgré tout, il faut garder à l'esprit que près de 16 000 personnes qui vivent en dehors des quartiers prioritaires sont en situation de pauvreté et ne bénéficient donc pas des moyens mis en œuvre par la politique de la ville.**

## Des quartiers plus pauvres que d'autres

Selon les QPV considérés, on note toutefois des disparités. Deux d'entre eux, **Lambézellec Bourg et Kerangoff Loti se démarquent par un taux de pauvreté considérablement élevé** ; un peu plus de la moitié des habitant-es y vit sous le seuil de pauvreté<sup>8</sup>, soit avec moins de 1 063 € par mois. Les quartiers prioritaires de Bellevue et Quéliverzan Pontaniou, en revanche, enregistrent des taux de pauvreté moins élevés (10 points d'écart) mais deux personnes sur cinq vivent tout de même sous le seuil de pauvreté. C'est aussi dans ces deux quartiers que le poids des revenus d'activités dans le revenu disponible des ménages est le plus élevé et la part des prestations sociales la plus basse, laissant suggérer une population active plus nombreuse qu'ailleurs et moins dépendante des minimas sociaux.

**Le niveau de vie des ménages qui vivent au sein des quartiers prioritaires est nettement inférieur au niveau de vie moyen des ménages brestois.** Le différentiel est de plusieurs centaines d'euros par mois. Entre les QPV eux-mêmes, on note également quelques disparités : les ménages de Quéliverzan Pontaniou et Bellevue sont les moins pauvres avec un revenu médian mensuel supérieur de près de 100 € à celui des deux QPV les plus pauvres : Lambézellec Bourg et Kerangoff Loti.

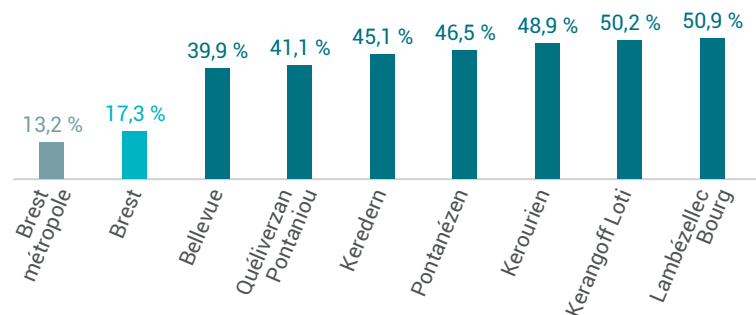
Répartition de la population pauvre au sein de la ville de Brest



Source : Insee, Filosofi 2018

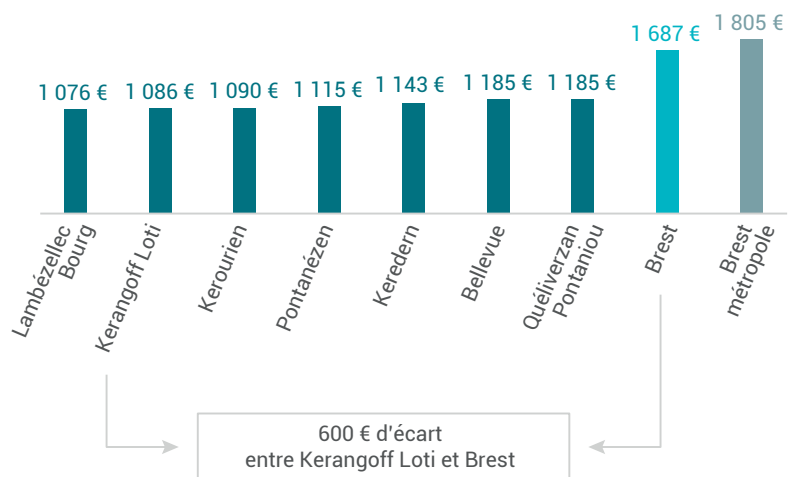
Sur les 5 661 foyers brestois allocataires du RSA socle répertoriés à Brest par la Caf au 31 décembre 2020, 1 805 vivent au sein d'un QPV soit près d'un tiers (32 %).

Taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu disponible



Source : Insee, Filosofi 2018

Revenu médian disponible mensuel par unité de consommation



Source : Insee, Filosofi 2018

8. Seuil à 60 % du niveau de vie médian par unité de consommation.

## Moins d'inégalités de revenus au sein de la géographie prioritaire que dans le reste de la ville

Lorsqu'on observe la dispersion des revenus des ménages habitant au sein des QPV, on relève une certaine uniformité : **les ménages les plus pauvres ont des revenus qui ne sont pas si éloignés de ceux des ménages les plus riches.** À Lambézellec Bourg, par exemple, les 10 % des ménages les plus riches ne disposent que de 1 000 € de plus par mois par rapport aux 10 % des ménages les plus pauvres. Tandis qu'à Brest c'est le double : ils disposent de 2 000 € de plus.

Globalement, les QPV où les écarts sont les plus grands sont ceux où le niveau de vie médian est le plus élevé, à savoir, Quéliverzan Pontaniou et Bellevue. Pourtant, même au sein de ces deux quartiers, le rapport interdécile de revenu, c'est-à-dire le rapport entre le revenu plancher des 10 % les plus aisés et le revenu plafond des 10 % les plus modestes, est moins élevé qu'à l'échelle de la ville.

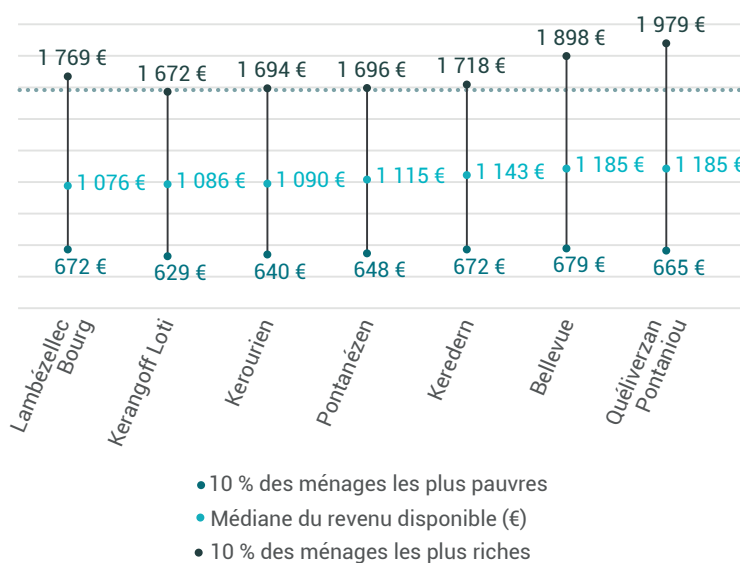
## En QPV, trois allocataires CAF sur dix dépendent à 100 % des prestations sociales

Les situations de recherche d'emploi ou de précarité professionnelle, particulièrement fréquentes dans les quartiers prioritaires, se traduisent par de faibles revenus d'activité et une plus grande dépendance aux prestations sociales.

Alors que le revenu disponible des ménages brestois est composé à 75 % des revenus d'activités, ils ne représentent que 57 % du revenu disponible des ménages de Quéliverzan Pontaniou, qui est pourtant le QPV où la part des revenus d'activités dans le revenu disponible des ménages est la plus élevée. Dans deux quartiers, Kerangoff Loti et Kerourien, les revenus d'activités représentent moins de la moitié des revenus disponibles des ménages.

**À contrario, la part des prestations sociales est très nettement supérieure à celle observée dans le revenu disponible des ménages brestois.** À Kerangoff Loti, elles représentent ainsi plus du tiers du revenu disponible des ménages contre 8 % en moyenne à l'échelle de la ville. De ce fait, les ménages qui dépendent uniquement des prestations pour s'assurer un revenu sont aussi plus nombreux en quartier prioritaire qu'ailleurs. Au sein de la géographie prioritaire, trois allocataires sur dix sont dans cette situation.

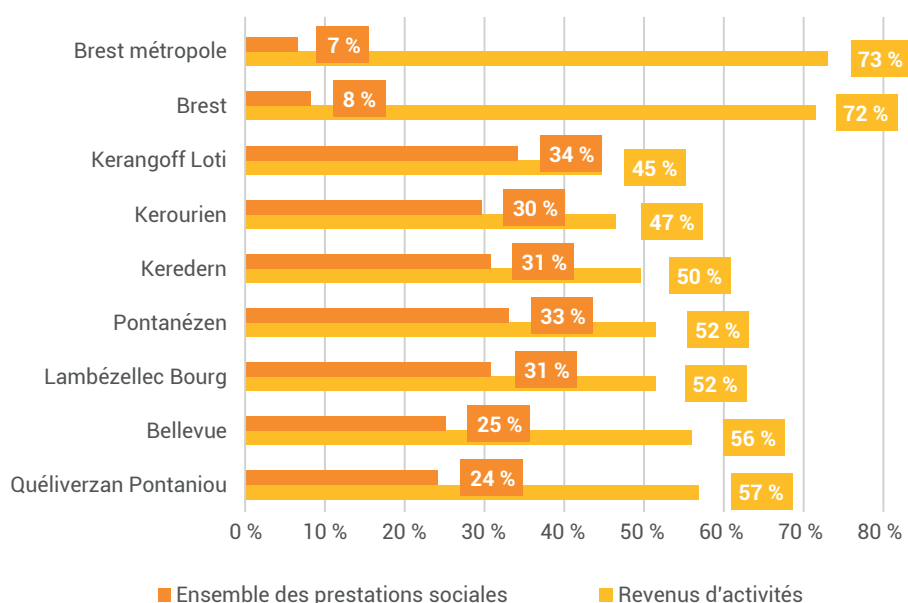
## Dispersion du revenu médian disponible des ménages habitant en QPV



Source : Insee, Filosofi 2018

Les situations de recherche d'emploi ou de précarité professionnelle, particulièrement fréquentes dans les quartiers prioritaires, se traduisent par de faibles revenus d'activité et une plus grande dépendance aux prestations sociales.

## Composition du revenu médian disponible des ménages habitant en QPV



Source : Insee, Filosofi 2018

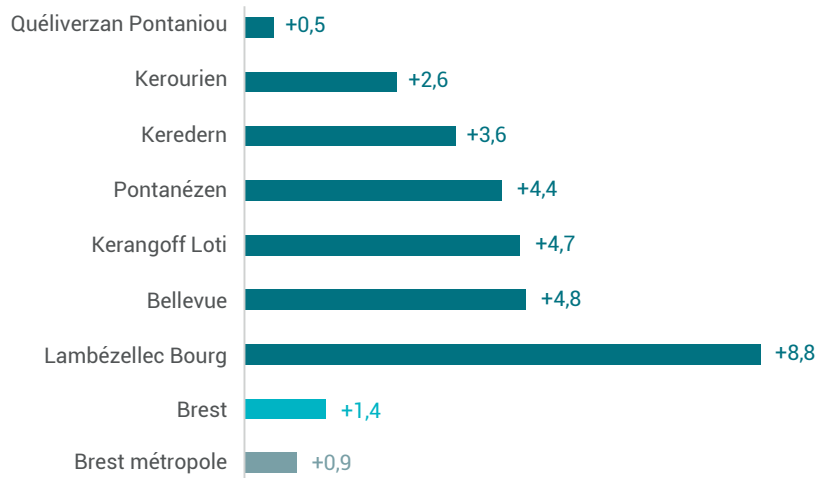
## Depuis 2013 la pauvreté augmente partout, mais elle augmente davantage au sein des QPV

Entre 2013 et 2018 la part de la population pauvre progresse aussi bien à l'échelle de la ville (+1,4 point) que de la métropole (+ 0,9 point). **Elle progresse encore davantage dans six des sept quartiers prioritaires.** Dans le quartier de Lambézellec bourg, notamment, le taux de pauvreté a augmenté de près de 9 points en 5 ans. À Pontanézen, Kerangoff Loti et Bellevue il a augmenté de près de 5 points. **Seul le quartier prioritaire de Quéliverzan Pontaniou se démarque avec un taux de personnes pauvres qui stagne sur cette même période (+0,5 points),** laissant poindre une dynamique de rattrapage par rapport au reste de la ville. Pour tous les autres quartiers, l'écart se creuse et la situation sociale des ménages ne semble pas s'améliorer.

De la même manière, il est notable de constater que c'est dans les quartiers prioritaires, où le taux de pauvreté a le plus progressé, que le poids des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages a également augmenté le plus significativement.

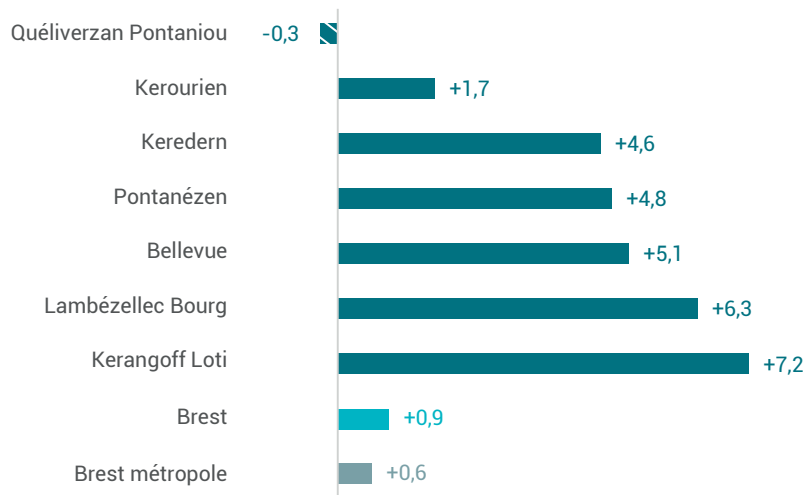
À Kerangoff Loti, par exemple, en 2018, **plus du tiers des revenus disponibles des ménages sont constitués des prestations sociales (34 %)** alors qu'elles ne représentaient encore que 27 % des revenus disponibles cinq ans auparavant. Il n'y a qu'à Quéliverzan Pontaniou que le poids des prestations sociales dans le revenu des ménages diminue sur cette même période. C'est aussi le seul QPV où la part des revenus d'activités dans le revenu disponible des ménages augmente entre 2013 et 2018.

### Évolution du taux de pauvreté entre 2013 et 2018 (en points)



Source : Insee, Filosofi 2013 et 2018

### Évolution de la part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages (en points)



Source : Insee, Filosofi 2013 et 2018

#### Quartier de Quéliverzan Pontaniou





## Dans les quartiers prioritaires, le niveau de vie progresse moins favorablement qu'à l'échelle de la ville, excepté à Quéliverzan

L'analyse de la progression des revenus en euros constants est intéressante puisqu'elle permet de masquer les effets de l'inflation et donc de mesurer l'évolution réelle du niveau de vie des habitants.

Entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian a progressé respectivement de 2 % et de 3 % à l'échelle de la ville et de la métropole tandis qu'il est resté stable à Pontanézen et Kerourien et qu'il a diminué dans trois QPV, et tout particulièrement à Lambézellec Bourg (-6 %). C'est aussi dans ce quartier que la part de personnes pauvres a le plus augmenté.

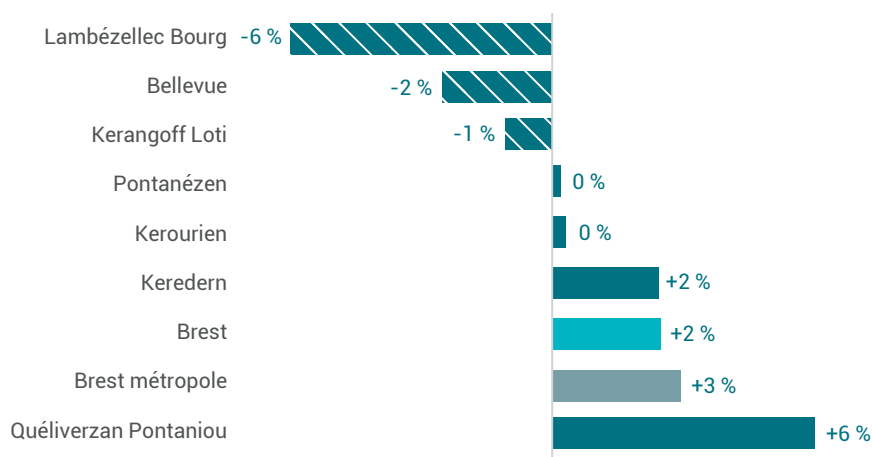
Sur la même période, seul le quartier de Quéliverzan Pontaniou se distingue nettement avec une hausse importante du niveau de vie de ses ménages en cinq ans, de près de 6 %, soit davantage que l'ensemble des ménages brestois. À nouveau, il semblerait que le quartier suive une dynamique de rattrapage par rapport au reste de la ville.

## Des bénéficiaires du RSA plus nombreux : 150 foyers allocataires supplémentaires en cinq ans

Entre 2015 et 2020, le nombre de bénéficiaires du RSA socle<sup>9</sup> a augmenté à l'échelle de la ville (+ 4 %) mais la hausse la plus marquée s'observe à l'échelle de l'ensemble des QPV (+9 %, soit 150 bénéficiaires supplémentaires en cinq ans). Elle est surtout visible entre 2016 et 2017, après une légère diminution entre 2015 et 2016, en cohérence avec la courbe du chômage, en baisse sur la même période.

L'analyse des données détaillées par QPV fait apparaître que c'est dans les quartiers les plus peuplés de Bellevue (+24 %, 130 bénéficiaires supplémentaires en cinq ans) et Pontanézen (+21 %, 46 bénéficiaires supplémentaires) que le nombre de bénéficiaires du RSA a le plus progressé tandis que leur nombre est resté constant ailleurs voire a même légèrement diminué à Lambézellec Bourg.

## Évolution du revenu médian disponible en euros constant entre 2013 et 2018

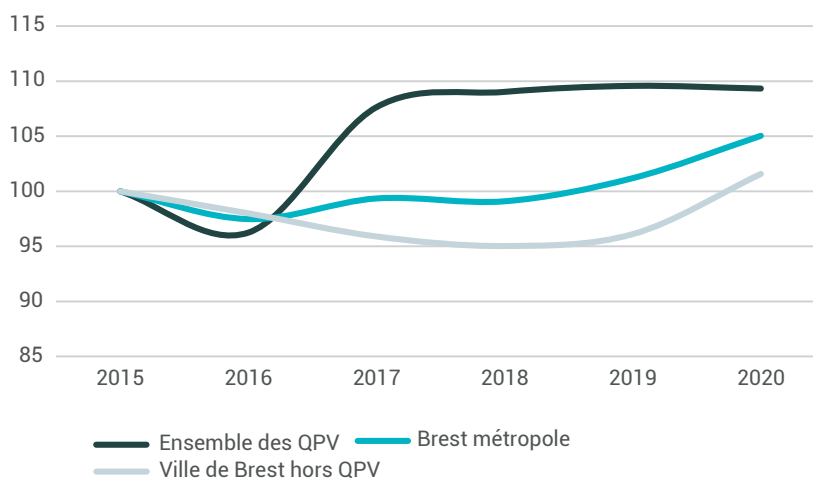


Source : Insee, Filosofi 2013 et 2018

### Pourquoi le taux de pauvreté progresse dans certains QPV alors que le niveau de vie des ménages augmente dans le même temps ?

Le taux de pauvreté est estimé à partir d'un seuil de pauvreté monétaire qui est calculé à l'échelle nationale en proportion du niveau de vie médian. Aussi, lorsque ce niveau de vie augmente, le seuil de pauvreté progresse tout autant, et le nombre de personnes dont les revenus sont inférieurs à ce seuil augmente également, c'est mathématique. Une partie des personnes qui n'étaient pas considérées comme pauvres une année donnée, peuvent l'être l'année suivante dès lors que le seuil de pauvreté est rehaussé. C'est ce qui se produit entre 2013 et 2018, le niveau de vie médian des Français-es augmente et donc le nombre de personnes considérées comme pauvres également, y compris au sein des QPV brestois. C'est par exemple pour cette raison qu'à Keredern, la part de personnes pauvres augmente entre 2013 et 2018 alors même que le niveau de vie des ménages progresse de 2 %.

## Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA entre 2015 et 2020 (base 100 : 2015)



Source : Insee, Filosofi 2018

9. Le RSA socle s'adresse aux personnes n'exerçant aucune activité et n'ayant plus de droit ouvert aux indemnités chômage ou à l'ASS (allocation de solidarité spécifique).

# Agir sur le peuplement : un moyen d'enrayer la paupérisation des quartiers prioritaires ?



La mixité sociale constitue l'un des enjeux prioritaires de la politique de la ville. Le logement, et notamment les politiques d'attribution des logements sociaux sont un levier majeur d'évolution sociale de ces quartiers\*.

## En 2021, 40 % des attributions se sont faites au sein d'un quartier prioritaire à Brest

Pour garantir une progression de la mixité dans les quartiers, la loi égalité et citoyenneté adoptée le 27 janvier 2017, complétée par la loi évolution du logement et aménagement numérique (Élan) du 23 novembre 2018 a fixé plusieurs obligations en matière d'attributions de logements locatifs sociaux à l'échelle des territoires, que ce soit dans le périmètre ou à l'extérieur du périmètre des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

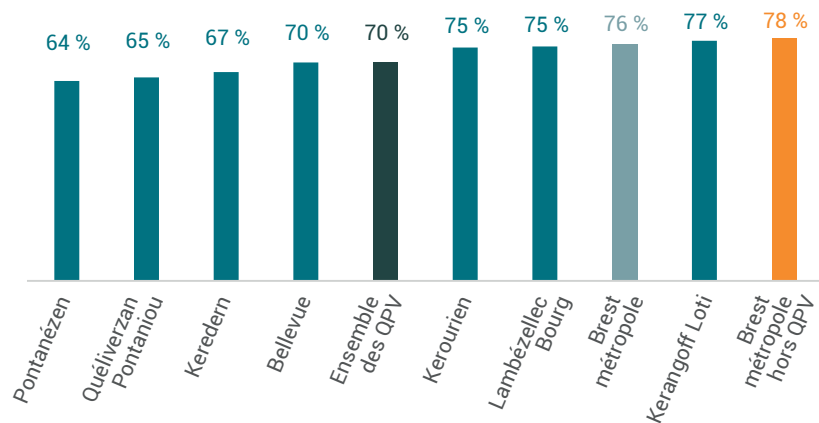
Elle impose notamment de ne pas dépasser 50 % des attributions de logement social à des ménages à très faibles revenus dans ces quartiers et, à l'inverse, de veiller à effectuer au moins 25 % des attributions hors QPV au bénéfice de ces ménages très modestes. À Brest, 40 % des attributions se sont faites au sein d'un quartier prioritaire en 2021. Bellevue est le QPV au sein duquel sont attribués le plus grand nombre de logements, en cohérence avec l'importance de son parc.



## En 2021, 70 % des logements sociaux attribués en QPV l'ont été aux ménages les moins précaires

L'objectif de réaliser plus de 50 % des attributions en QPV à des ménages moins précaires (avec des revenus supérieurs au 1<sup>er</sup> quartile) est donc atteint et les attributions de logements sociaux sont conformes aux objectifs de la loi égalité et citoyenneté. À Kerangoff Loti, la part d'attributions à des ménages moins précaires a tout particulièrement progressé en 2021, elle représente 77 % des attributions alors qu'elle plafonnait autour de 50 % les années précédentes.

Part des attributions aux ménages dont les ressources sont supérieures au 1<sup>er</sup> quartile



Source : Creha 2021

\* Dans cette partie, le choix a été fait de produire les données de comparaison uniquement à l'échelle de la métropole, étant donné que le cadre réglementaire relatif aux attributions de logements sociaux dans et en dehors des QPV s'applique à une échelle métropolitaine.

## Malgré cela les ménages attributaires demeurent globalement plus pauvres en QPV qu'ailleurs

Ainsi, 30 % des attributions en QPV concernent les ménages les plus précaires (avec des revenus inférieurs au 1<sup>er</sup> quartile), contre seulement 21 % hors QPV. À l'inverse, plus de la moitié des attributions réalisées hors QPV le sont à des ménages avec les plus hauts niveaux de revenus (supérieurs au 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> quartile), contre seulement 41 % dans les QPV.

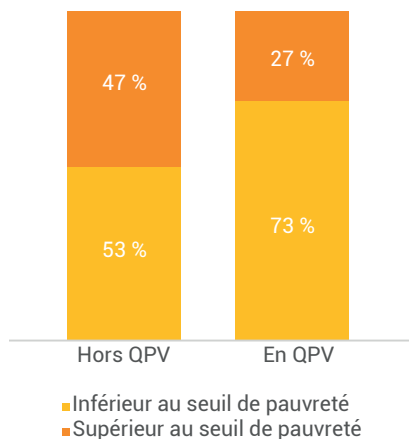
De la même manière, si l'on analyse les revenus des ménages attributaires au regard du seuil de pauvreté, il apparaît que les trois quarts des ménages qui se voient attribuer un logement en QPV en 2021 ont des revenus inférieurs à ce seuil, contre seulement la moitié des ménages attributaires hors QPV.

## Les logements situés en QPV sont davantage refusés

En moyenne, à Brest métropole, **42 % des logements sociaux qui sont proposés lors des commissions d'attribution sont refusés** par les ménages à qui on les propose. Bon nombre de ces refus (38 %), sont liés à des « sorties du système » : le ménage renonce, il ne répond pas dans les délais à la proposition qui lui a été faite (ce motif concerne 70 % des non-réponses), il accède à un autre logement dans le parc privé ou en accession à la propriété, il décède...

En 2021, les logements situés au sein des quartiers prioritaires sont un peu plus souvent refusés que les autres (44 % d'entre eux contre 40 % hors QPV). Toutefois, le taux de refus varie en fonction des QPV : les logements situés à Keredern et Kerangoff Loti, par exemple, sont nettement moins refusés que ceux situés à Lambézellec Bourg et Kerourien. Ces taux sont toutefois à prendre avec une certaine précaution étant donné les petits volumes de données étudiés. D'une année à l'autre les taux de refus varient en fonction des QPV.

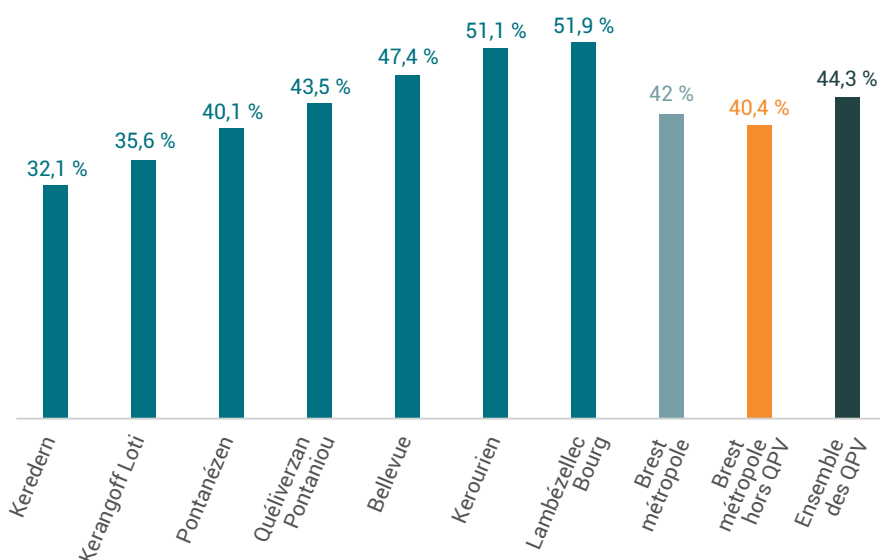
Part des ménages attributaires ayant des revenus inférieurs au seuil de pauvreté à Brest métropole



Source : Creha 2021

**42 % des logements sociaux qui sont proposés lors des commissions d'attribution sont refusés.**

Taux de refus d'un logement social selon les quartiers



Source : Creha – Fichier des propositions et refus 2021



Crédit : Nacer Hammouri - Brest métropole

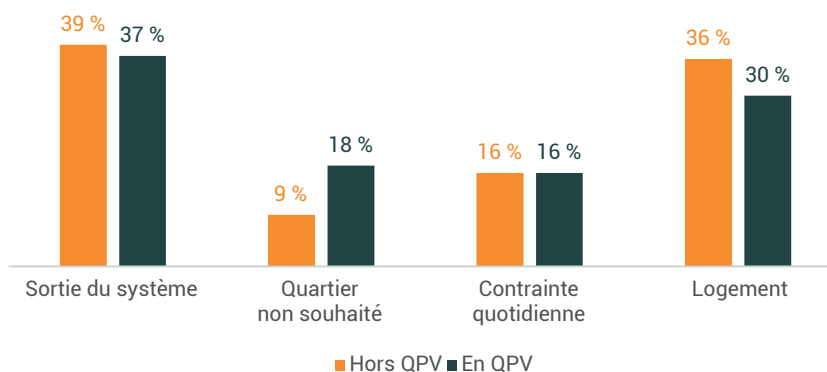


## Le quartier : un motif de refus plus présent dans les quartiers prioritaires

Le motif « quartier non souhaité » est nettement plus fréquemment employé par les ménages qui se voient proposer un logement situé en QPV que hors QPV (près de 10 points d'écart).

À Kerangoff Loti, les logements sont certes moins refusés qu'ailleurs mais, lorsqu'ils le sont, le motif de refus le plus courant est celui lié au quartier non souhaité : 38 % des refus sont liés à ce motif alors qu'ils ne représentent que 18 % des motifs à l'échelle de l'ensemble des QPV. À Bellevue et Quéliverzan Pontaniou, c'est davantage en raison du logement et à Keredern, en raison de la contrainte quotidienne.

### Répartition des motifs de refus selon la localisation du logement



Source : Creha 2021

## MÉTHODOLOGIE

- Le motif « quartier non souhaité » englobe les refus liés à la fois à l'environnement et au quartier en lui-même
- Le motif « contrainte quotidienne » comprend l'ensemble des refus liés à la faiblesse des équipements et services, aux raisons familiales (modification de la structure familiale, garde d'enfants, etc.) et aux raisons professionnelles (éloignement du lieu de travail, etc.)
- Le motif « logement » réunit tous les refus liés aux caractéristiques propres du logement : étage insatisfaisant, état, loyer trop élevé, taille trop élevée ou insuffisante, type de chauffage.





# EN SYNTHÈSE

## Des écarts persistants

Au sein des QPV, la population est en moyenne plus jeune que dans le reste de la ville et de la métropole. Les jeunes quittent plus rapidement le système scolaire et le niveau de qualification est plus faible que le niveau observé à l'échelle de Brest métropole et de Brest. Les populations étrangères sont également en proportion plus nombreuses. En termes d'emploi, les indicateurs témoignent d'une très forte vulnérabilité de la population. La part des personnes hors du marché du travail est plus élevée au sein des QPV qu'ailleurs, la part des personnes en emploi est plus faible et les conditions de travail sont plus souvent précaires. La concentration de la pauvreté, qui s'observe dans ces secteurs, a des effets négatifs sur la réussite scolaire, l'accès à l'emploi et, plus largement, la cohésion sociale.

**Au sein des QPV il y a 2,7 fois plus de personnes pauvres, 2 fois plus de personnes au chômage et 2 fois plus de personnes sans diplômes que dans l'ensemble de la ville de Brest**

## MÉTHODOLOGIE

### Les sources de données statistiques

Les données utilisées dans ce document sont issues de plusieurs sources :

- Les estimations démographiques produites par l'Insee pour les quartiers de la politique de la ville et qui proposent des indicateurs calculés à partir de données 2010 et 2018 du recensement de la population.
- Les données de la base Filosofi de l'Insee qui fournit des indicateurs sur la structure et la distribution des revenus déclarés et des revenus disponibles, ainsi que les taux de pauvreté et de bas revenus pour les quartiers de la politique de la ville.
- Les données administratives fournies par la caisse d'allocation familiale sur les allocataires du RSA et les bénéficiaires de prestations sociales.
- Les données du répertoire du parc locatif social (RPLS), qui a pour objectif de dresser l'état global du parc de logements locatifs des bailleurs sociaux au 1<sup>er</sup> janvier d'une année et fournir des éléments sur le parc situé dans les quartiers de la politique de la ville.
- Les données du Creha Ouest, qui est le gestionnaire et l'animateur du système d'informations des fichiers départementaux de la demande locative sociale des neuf départements de Bretagne et des pays de la Loire et qui fournit des indicateurs relatifs aux demandes, attributions et refus de logements sociaux à l'échelle des QPV de la métropole.
- Les données fournies par la direction éducation de la ville de Brest sur les effectifs scolaires des écoles élémentaires et maternelles brestoises pour la rentrée 2020-2021.
- Les données de la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, qui renseignent sur les caractéristiques des élèves qui résident au sein des QPV de Brest métropole (peu importe l'établissement au sein duquel ils sont scolarisés).
- Les données de Pôle emploi et de la Dares sur l'évolution de la demande d'emploi à l'échelle des QPV.

### Le périmètre d'observation

Les travaux présentés dans cette publication sont réalisés à l'échelle très précise des secteurs de la géographie prioritaire grâce à la géolocalisation des données réalisées par les différents pourvoyeurs de données. Compte-tenu de l'étroitesse du périmètre considéré, elles concernent parfois de tout petits volumes (d'individus, de logements, etc.) et certaines évolutions décrites sont donc à prendre avec précaution.

### Des bornes temporelles variables, fonction de la disponibilité des données

Les millésimes employés diffèrent en fonction de la source des données.

## Pour en savoir +



Portrait du QPV de Bellevue



Portrait du QPV de Kerangoff Loti



Portrait du QPV de Keredem



Portrait du QPV de Kerourien



Portrait du QPV de Lambézellec bourg



Portrait du QPV de Pontanézen



Portrait du QPV de Quéliverzan Pontaniou

## LES OBSERVATOIRES | SOCIAL

**Direction de la publication**  
Yves Cléach

**Réalisation**  
Jeanne Abernot  
Barbara Docquois

**Mise en page**  
Jeanne Lefer

**Contact**  
contact@adeupa-brest.fr

**Référence**  
23-102



**AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE**

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71



Adeupa Géodata

[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE